

# *Les Belgolâtres*

Bulletin philatélique trimestriel  
diffusé GRATUITEMENT par email sous PDF  
Janvier – Avril – Juillet - Octobre  
**NUMERO 12 – Octobre 2022**

CONTACTS : *Thomas & Philippe LINDEKENS* – [lindekens.bogaerts@skynet.be](mailto:lindekens.bogaerts@skynet.be)



*Deuil de la Reine Astrid*

**Comité restreint**



**Philippe LINDEKENS**



**Thomas LINDEKENS**



**Daniel GOFFIN**

**Rédacteurs permanents**



Jean-Claude  
GUYAUX



Francis  
KINARD



Mark  
BOTTU



Mireille  
LUTZ



Lucien  
JANSSENS



Roger  
BAURAIN



Charly  
BRUART



Luc  
SELIS



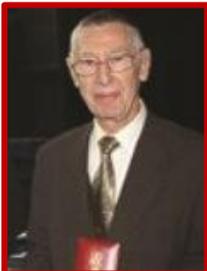
Jean-Louis  
DECHESENE



Yves  
VERTOMMEN



Hubert  
CAPRASSE



Jacques  
PIROTTE



Gerard  
LUDWIG

.....

Il reste encore des  
places, lancez-vous.  
Rejoignez-nous.

**EDITORIAL**

**Tous les bulletins sont disponibles sur: all bulletins are available on: alle tijdschriften zijn beschikbaar op: [www.philafrika.be/BELGOLATRES](http://www.philafrika.be/BELGOLATRES)**

**Remerciements**

**La présente étude a été réalisées aussi grâce à l'aide de MM Charly Bruart : Alain Pierret : Alain Pipart : Jean-David Soille : Patrice Noiret : Roger Baurain : Jean-Claude Guyaux et Daniel Goffin. Delcampe, Ebay et tarifs postaux belges et français**

# *Deuil de sa majesté la reine Astrid*

## **Introduction**

Sa Majesté la Reine Astrid est décédée le 29 août 1935 à la suite d'un accident de voiture, à Kussnacht (Suisse), soit après 1 an et 8 mois de règne.

Sa mort a causé un véritable séisme tant au sein de notre dynastie qu'au niveau du pays tout entier.

En si peu de temps, la jeune reine avait conquis le cœur de toute la Belgique.

C'est à l'initiative de l'Œuvre Nationale Belge de Défense contre la Tuberculose (ONBDT), que paraît le 1<sup>er</sup> timbre évoquant les traits de la Reine Astrid.

Ce timbre d'une valeur faciale de 0,70F endeuillé « Reine Astrid » est émis le 31 octobre 1935.

Afin que tout un chacun puisse s'associer à cet hommage, la surtaxe a été réduite à 0,05F, surtaxe dédiée à l'Œuvre Nationale Belge de Défense contre la Tuberculose.

La série complète de 7 timbres à surtaxe, incluant le 0,70F a été émise le 1er décembre 1935, avec comme date de validité, le 30 septembre 1936, **soit à peine 11 mois d'utilisation.**

Dès lors, durant le mois de novembre 1935, seule la valeur à 0,70F se rencontre, ce qui génère l'utilisation, par multiple, de ce timbre sur certains documents.

## *Table des Matières*

<b>1.</b>	<b>Les timbres</b>	<b>page 6</b>
<b>2.</b>	<b>Les principales utilisations</b>	<b>page 31</b>
<b>3.</b>	<b>Les tarifs par valeur postale</b>	<b>page 32</b>
<b>4.</b>	<b>Service intérieur - Progression des affranchissements</b>	<b>page 42</b>
<b>5.</b>	<b>Cachets spéciaux</b>	<b>page 55</b>
<b>6.</b>	<b>Taxe de recommandation</b>	<b>page 68</b>
<b>7.</b>	<b>Taxe d'express</b>	<b>page 73</b>
<b>8.</b>	<b>Les taxes réduites</b>	<b>page 80</b>
<b>9.</b>	<b>Taxes</b>	<b>page 86</b>
<b>10.</b>	<b>Les marques de service</b>	<b>page 90</b>
<b>11.</b>	<b>Quittance</b>	<b>page 95</b>
<b>12.</b>	<b>Affranchissement complémentaire sur entiers postaux</b>	<b>page 96</b>
<b>13.</b>	<b>Le service international</b>	<b>page 100</b>
	<b>a. L'Afrique</b>	<b>page 100</b>
	<b>b. L'Amérique</b>	<b>page 109</b>
	<b>c. L'Asie</b>	<b>page 118</b>
	<b>d. L'Europe</b>	<b>page 122</b>
	<b>e. L'Océanie</b>	<b>page 173</b>

## 1. Les timbres

**Date d'émission** : 31 octobre pour le 70 c, et 1<sup>er</sup> décembre 1935 pour le reste de la série

**Sujet** : photo officielle réalisée par Robert Marchand

**Dessin** : Frans Becquet d'après une photo de Robert Marchand

**Gravure** : Ets J. Malvaux

**Impression** : héliogravure

**Imprimeur** : Atelier du timbre à Malines

**Dentelure** : 11 ½

**Feuilles** : panneaux de 50 timbres

**Planches** : deux panneaux (sans numérotation)

**Mise hors cours** : 01 octobre 1936

10 c + 5 c	: noir-olive	(COB 411)	tirage : 3.902.737 ex
25 c + 15 c	: brun	(COB 412)	tirage : 1.724.218 ex
35 c + 5 c	: vert	(COB 413)	tirage : 2.170.870 ex
50 c + 10 c	: lilas-rose	(COB 414)	tirage : 1.624.006 ex
70 c + 5 c	: noir	(COB 415)	tirage : 10.494.365 ex
1 Fr + 25 c	: rouge	(COB 416)	tirage : 911.186 ex
1,75 Fr + 25 c	: bleu	(COB 417)	tirage : 1.058.026 ex
2,45 Fr + 55 c	: violet	(COB 418)	tirage : 696.373 ex



Bruxelles, date de la poste.  
288, Avenue de Tervueren.

## Timbre Antituberculeux " Reine Astrid "



M

Voulant rendre un ultime hommage à la mémoire de la Souveraine dont le Pays tout entier pleure encore la fin si tragique, notre Œuvre a sollicité l'honneur de faire paraître le premier timbre évoquant les traits de la Reine Astrid. Le Roi a daigné nous marquer Son accord.

Grâce aux soins attentifs de l'Administration des Postes, le timbre de Fr. 0,70 endeuillé « Reine Astrid » paraîtra le 31 octobre. Afin que toutes les classes puissent unanimement s'associer à cette manifestation de loyalisme, la surtaxe habituelle a été réduite à Fr. 0,05; dans ces conditions, nous osons croire que chacun aura à cœur, dès le premier jour, d'utiliser ce timbre qui sera valable jusqu'au 30 septembre 1936.

Nous joignons un bulletin de commande que nous vous prions de renvoyer sans retard; d'avance nous vous en remercions.

Veillez agréer, M \_\_\_\_\_, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Paul Grosjean,

Administrateur, Membre du Comité de propagande de  
L'ŒUVRE NATIONALE BELGE DE DÉFENSE  
CONTRE LA TUBERCULOSE.



**TIMBRES  
REINE  
ASTRID**  
Œuvre Nationale  
Belge de Défense  
contre  
la Tuberculose

IMPRIMÉ



Rendez un ultime hommage à la mémoire de notre regrettée Souveraine en employant **pour toute votre correspondance** les Timbres " Reine Astrid " qui seront valables jusqu'au 30 sept. 1936

Paul GROSJEAN  
Administrateur,  
Membre du Comité de Propagande

**IMPORTANT.** - Les timbres seront envoyés immédiatement au reçu du Bon de Commande; en même temps vous recevrez les indications nécessaires pour en effectuer le paiement.

M. Ball  
160, Rue Belliard  
BRUXELLES

**TIMBRES REINE ASTRID**  
Œuvre Nationale Belge de Défense contre la Tuberculose

**BON DE COMMANDE**

Prière de me faire parvenir les timbres antituberculeux suivants :

10 cm.	+	5 cm.	.....	×	0.15	=	.....
25 cm.	+	15 cm.	.....	×	0.40	=	.....
35 cm.	+	5 cm.	.....	×	0.40	=	.....
50 cm.	+	10 cm.	.....	×	0.60	=	.....
70 cm.	+	5 cm.	.....	×	0.75	=	.....
1.— fr.	+	25 cm.	.....	×	1.25	=	.....
1 fr. 75	+	25 cm.	.....	×	2.—	=	.....
2 fr. 45	+	55 cm.	.....	×	3.—	=	.....
					Total Frs.		.....

Date .....

Nom .....

Prénom .....

Rue .....

Localité .....

L'utilisation de cette série a été suscitée par le biais d'une publicité personnalisé et émanant de l'ONBDT (Paul GROSJEAN) permettant ainsi de passer commande.

*Les Belgolâtres*



*Quelques variétés & curiosités*



411 V1 : Tache blanche à gauche de la tête et robe déchirée, au-dessus de l'épaule (P2 T1)



411 V 2 : Points de couleur dans le « 1 » et le « 0 » (P2 T4)



411 V 3 : Point de couleur sur la robe, en bas à gauche (P2 T41)



411 V 4 : Visage et fond du timbre à droite marbrés (P2 T27)



411 V 5 : Halo sous le « 1 » de « 10c » (P2 T25)



411 V 6 : Cadre supérieur brisé (P2 T25)



411 V 7 : Points de couleur en différents endroits.



411 V 8 : Point blanc à droite des cheveux.



412 V 1 : Point sur la joue, à gauche (P1 T2)



412 V 2 : Points ou griffes de couleur divers



412 V 3 : Point dans le diadème, à gauche



412 V 4 : Point dans la gorge

*Les Belgolâtres*



413 V 1 : Gros point de couleur sur le sourcil droit (P1 T3)



413 V 2 : Gros point de couleur sur le front (T49)



413 V 3 : Petit accroc dans la robe, à gauche (P1 T24)



413 V 4 : Griffes de couleur verticales en divers endroits (surtout le visage)

*Les Belgolâtres*



413 V 5 : Fines lignes horizontales traversant le timbre



413 V 8 : Point près du diadème, à gauche (P2 T49)



414 V 2 : Longues griffes courbes traversant le visage et la robe (P1 T31)



414 V 3 : Encoche sous le « I » de « BELGIE »

*Les Belgolâtres*



414 V 4 : Point de beauté à gauche du nez (P1 T13)



414 V 5 : Points ou griffes de couleur divers

Le timbre de 70 c est paru le 31 octobre, alors que l'Arrêté Ministériel fixant sa parution ne fut signé que le 23 octobre 1935. C'est du fait de la hâte apportée à cette impression que proviennent les nombreuses variétés et imperfections. La feuille se compose de deux panneaux de 50 timbres, c'est le 1er panneau qui porte le millésime et le chiffre de contrôle.

Cette remarque particulière est également valable pour l'ensemble de l'émission.



415 V 1 : Grande mèche (P1 T25)

*Les Belgolâtres*



415 V 2 : Petite mèche (P2 T37)



415 V 3 : Balafre (P1 T 44)



415 V 4 : Petit trait à gauche du visage (P2 T2)



415 V 5 : Epingle de sûreté sous le chiffre « 5 » (P1 T32)

De nombreuses curiosités existent et ont été répertoriées ci-dessous :

1



Point noir dans le coin intérieur de l'oeil droit.

2



Nombreux points noirs sur la joue droite, dans le fond à droite sur l'épaule droite.

3



Point noir sur le menton, entre les deux yeux et sur le front, à gauche de la mèche centrale.

4



Point noir à droite près du cadre à hauteur du cou. Point noir à gauche dans la partie blanche de la chevelure à hauteur de l'oeil.

5



Un point blanc à droite du 70c. A droite, à la partie supérieure de la bordure noire du timbre, deux échancrures blanches à hauteur de la + et du C. Une perle allongée dans le cou

6



Point noir sur le front au-dessus de l'oeil droit

7



Dans la bordure noire de gauche, une encoche blanche à hauteur du du bord supérieur du timbre. Une encoche à la partie droite de la bordure noire supérieure

8



Point noir sur le front près du diadème au dessus du coin intérieur de l'oeil gauche

9



Une encoche blanche dans la bordure noire de droite à la partie supérieure à hauteur de la +

10



Une encoche blanche dans la bordure noire de gauche au quart du bord supérieur.

11



Un gros point noir dans le cou sous le menton.

12



Point noir au-dessus du premier E du mot Belgique.

13



Une encoche blanche dans la bordure noire à droite à mi-hauteur.

14



Une grosse mèche grise, oblique vers la gauche, au milieu du front 415V1.

15



La partie centrale de la bordure noire supérieure est concave.

16



Dans le cou, une perle du collier est noire.

17



Une grande tache noire dans le fond à droite sous le 5c.

18



Une ligne verticale contre le bord de gauche du timbre.

19



Une encoche blanche dans la bordure noire inférieure, à l'extrémité de droite.

20



Un point blanc dans la bordure noire droite à hauteur du sourcil. Un point noir au-dessus de l'oeil droit.

21



Une plume blanche au milieu de l'épaule droite.

22



Une encoche blanche à la partie inférieure de la bordure noire de droite.

23



Elargissement vers l'intérieur de la bordure noire de gauche à la partie inférieure.

24



Une encoche blanche à l'extrémité de droite de la bordure noire inférieure. La pupille de l'oeil gauche touche la paupière inférieure. Une ligne pointillée borde le nez à droite. Sur la joue gauche, sous l'oeil une ligne pointillée courbe

25



Une tache noire sur le nez près de l'oeil gauche. Un point noir sur le front au-dessus de l'oeil droit contre le diadème.

26



Un point noir dans la bordure blanche de droite à hauteur du cou

27



Une encoche blanche à l'extrémité droite de la bordure noire inférieure.

28



Un point noir au milieu du front.

29



Une encoche blanche à l'extrémité inférieure de la bordure noire de droite.

30



Un trait noir horizontal dans le fond de gauche à hauteur de la boucle d'oreilles. Un point noir dans le cou à droite sur le bord de la robe.

31



Un gros point noir sur la paupière droite et sur le cou au-dessus du collier.

31 bis



Trois petits points noirs sur la robe à droite.

32



Une griffe verticale noire à gauche du cou.

33



Une griffe verticale noire passant derrière et contre la lettre L du mot Belgique et la 1ère lettre E du mot Belgique.

34



Une encoche blanche à la partie supérieur du cadre de droite du timbre à hauteur de la +. Un point noir sur le bord du diadème au dessus de la partie gauche du nez.

35



Un gros point noir dans le fond de gauche à hauteur de l'oeil.

36



Un point blanc contre et au milieu de l'épaule droite.

37



Une tache blanche au milieu du front au-dessus de l'oeil droit.

38



La bordure noire de droite oblique vers la gauche à la partie inférieure.

39



Un point noir à droite sur la fourrure à 2 millimètres au-dessus du bord gauche, de la Croix de Lorraine.

40



Une ligne blanchâtre prolongé dans les cheveux et le sourcil de gauche.

41



Un point noir dans l'échancrure de la robe

42



La bordure noire de droite est ondulée depuis le milieu jusqu'à la partie inférieure. Deux points noirs sur la manche de la robe à gauche.

43



Une petite ligne blanche verticale sur la joue gauche à hauteur de la bouche. Un point noir sur le fond de gauche au-dessus de l'épaule.

44



La bordure noire de droite n'est pas verticale à la partie supérieure à hauteur de la +. Une petite ligne noire sur la robe entre et au-dessus des lettres G et I du mot Belgique.

45



La partie droite de la figure est mouchetée de points noirs.  
Dans le fond de droite, en pointillé, un trait vertical entre parenthèses.

46



Une encoche blanche contre les bordures noires, droite et gauche, à hauteur du cadre inférieur. Une petite ligne noire, courbe sur la robe à gauche de la 1ère lettre E du mot Belgique. Une série de taches noires minuscules formant un ovale allongé dans le fond de gauche au sommet de l'épaule.

47



Une tache noire sous le premier E du mot Belgique. Un point noir sur la lèvre supérieure à droite.

48



La partie inférieure de la bordure noire de droite oblique vers l'intérieur. Une légère encoche blanche à l'extrémité gauche de la bordure noire inférieure. Un point blanc sur la lèvre supérieure sous la narine gauche

49



Une légère mèche grise sur le front partant du milieu du diadème et incurvée vers la droite 415V2.

50



Un point blanc dans le fond de gauche à hauteur de l'œil. Une grosse tache noire dans le fond de gauche entre le cou et la robe. Une tache noire sur le bord, au milieu de l'épaule droite.

51



Une tache blanchâtre dans la bordure noire de gauche à hauteur de l'oreille.

52



Deux minuscules points noirs sur l'épaule à gauche et sur la robe à droite.

53



La branche verticale inférieure de la croix de Lorraine est amincie.

*Les Belgolâtres*



La partie centrale du premier E du mot Belgique est déformée.



Un point noir entre les sourcils.



La partie inférieure de la bordure noire de droite, oblique vers l'intérieur.



Un point noir sur le bord supérieur du cadre au tiers de gauche.



Une griffe verticale dans le cou et sur la robe aboutissant à la lettre Q du mot Belgique. Deux points noirs sur l'épaule droite.



Un point sur la joue à droite de la narine. Une griffe verticale sur le cou et la robe, coupant la lettre U du mot Belgique et le deuxième E du mot Belgie.



416 V 1 : Gros point de couleur à côté de la joue droite



416 V 2 : Point de couleur dans le décolleté au-dessus du « BE » de Belgique

*Les Belgolâtres*



416 V 3 : Griffe dans le FR du « 1 Fr »

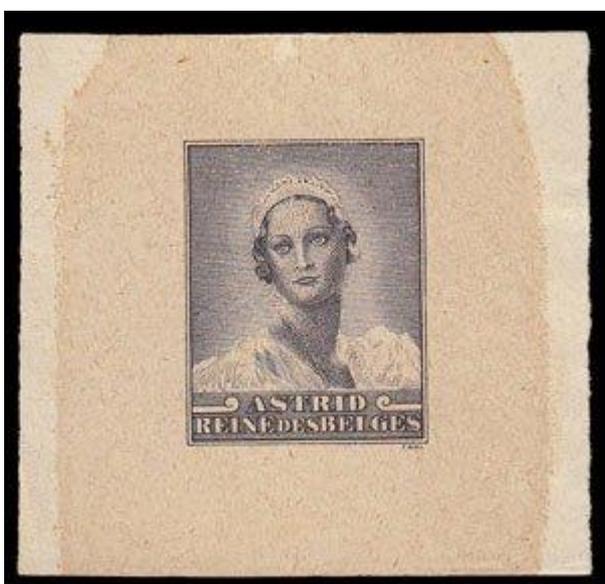
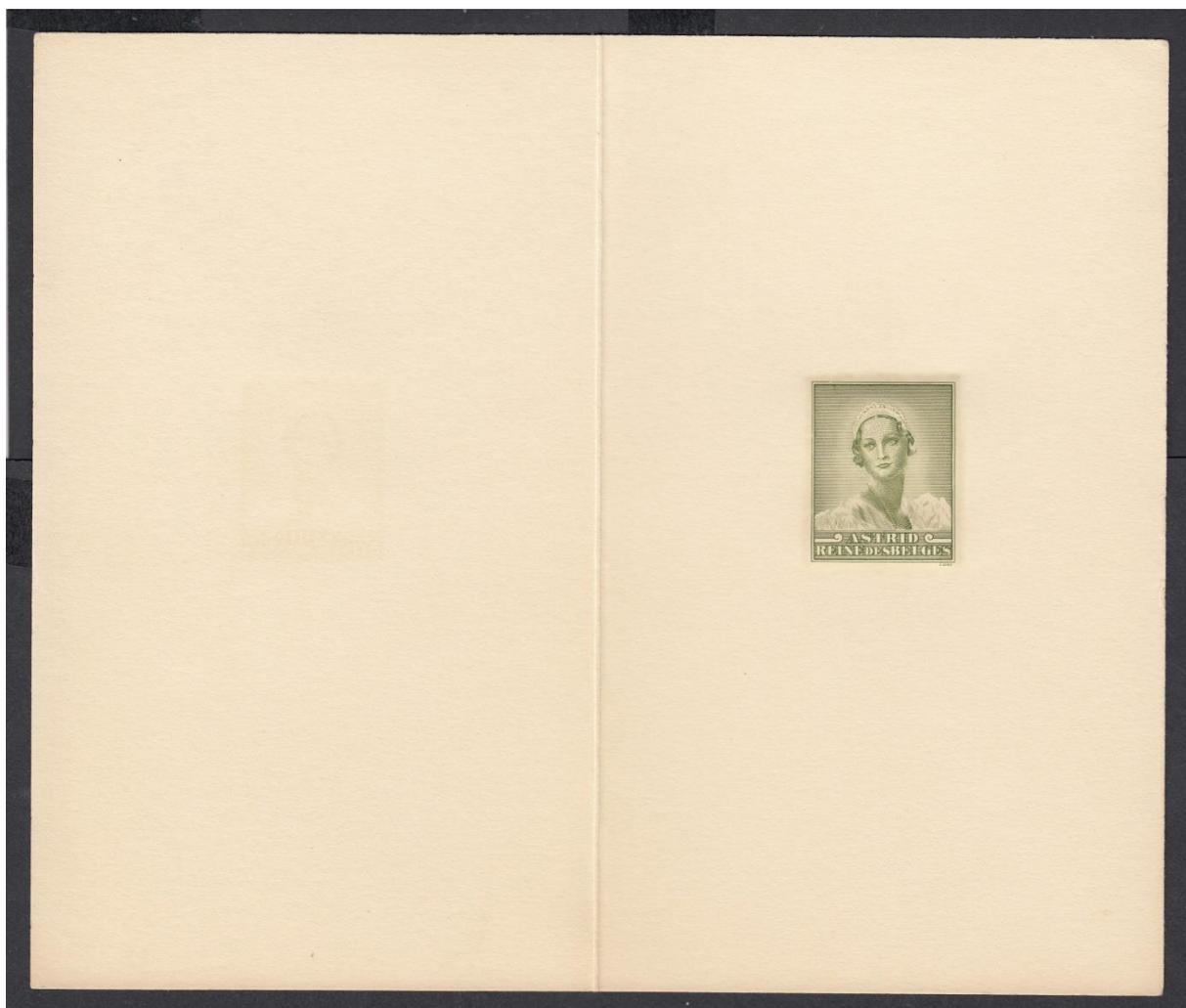


417 V 2 : Papillon sur l'épaule droite



418 V 1 : Emeraude sur le front

*Essais.*

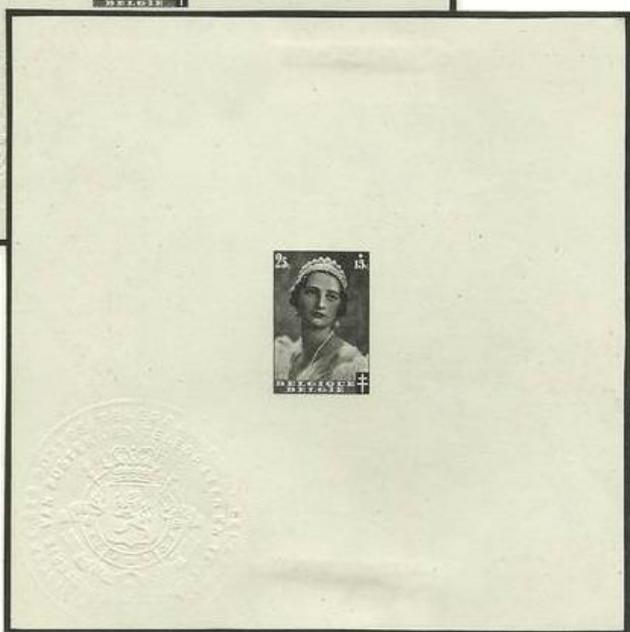
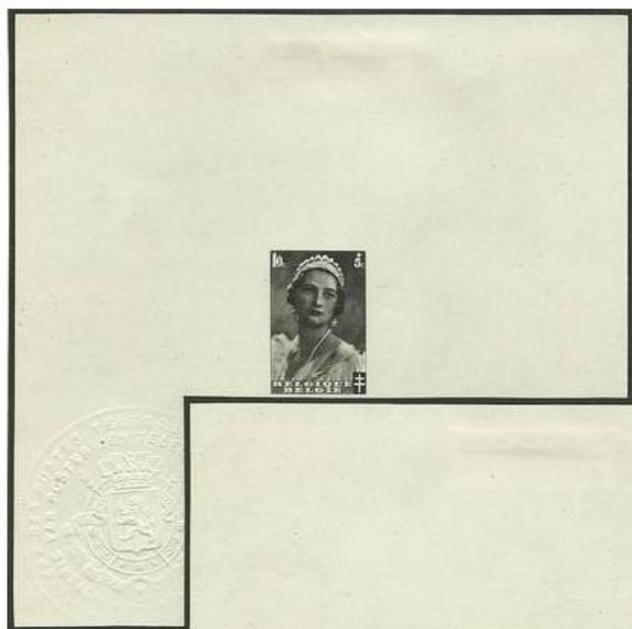


Tirés à part.



Série non dentelée. Tirage 200 exemplaires

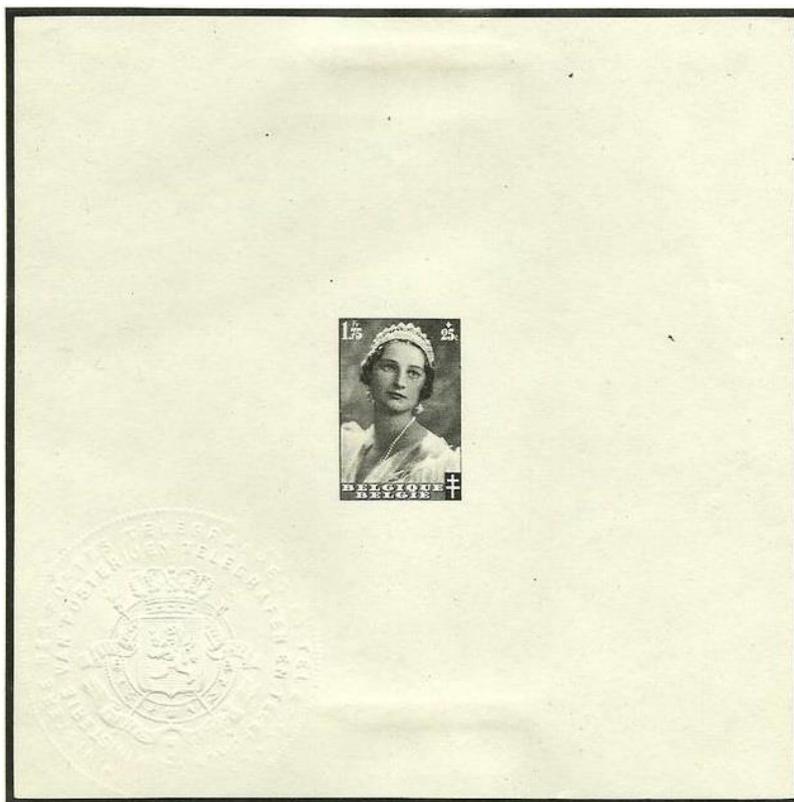
*Feuillets ministériels.*



*Les Belgolâtres*



*Les Belgolâtres*



*Les Belgolâtres*



**2. Les principales utilisations des timbres « Deuil de la reine Astrid »**

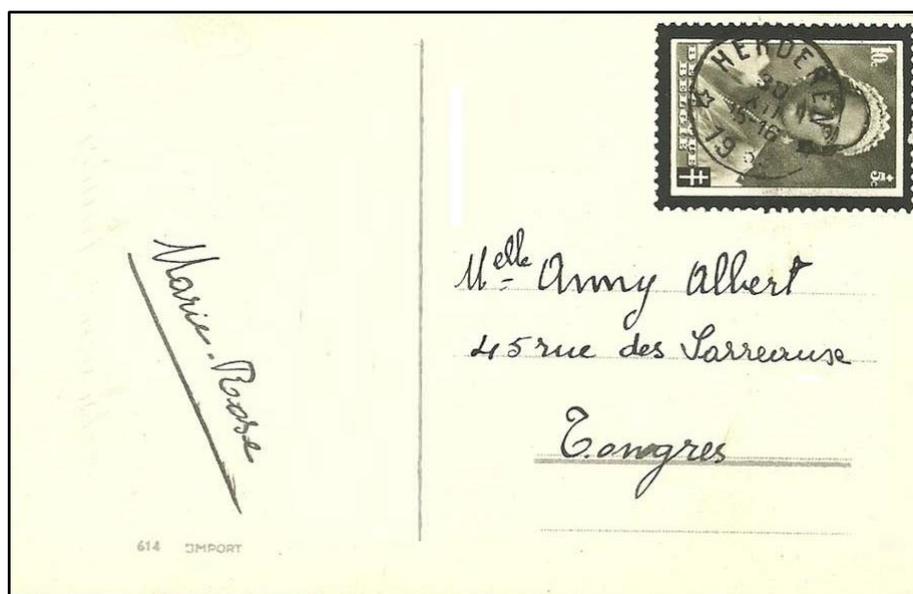
10 c du 01-12-1935 au 30-09-1936	Carte illustrée : Nom – adresse – signature uniquement
	Carte de visite imprimée sans correspondance manuscrite
	Imprimé jusqu'à 50 gr
	Journaux de 75 à 125 gr
25 c du 01-12-1935 au 30-09-1936	Taxe de poste restante – Autre objet en service international
	Carte illustrée : 5 mots maximum
	Carte de visite : formule de politesse 5 mots maximum
35 c du 01-12-1935 au 30-09-1936	Journaux de 225 à 275 gr
	Carte postale simple
	Carte illustrée toutes mentions à découvert
	Journaux de 325 à 375 gr
	Carte illustrée 5 mots maximum en service international
50 c du 01-12-1935 au 30-09-1936	Carte de visite 5 mots maximum en service international
	Imprimé jusqu'à 50 gr
	Carte de visite toutes mentions manuscrites
70 c du 31-10-1935 au 30-09-1936	Echantillon jusqu'à 50 gr
	Facture jusqu'à 20 gr
	Lettre ordinaire jusqu'à 50 gr
	Carte illustrée sous bande ou enveloppe ouverte
	Echantillon de 100 à 150 gr
	Papier d'affaire jusqu'à 50 gr
	Carte récépissé montant minimum
	Accusé de réception
	Mandat et effet de commerce jusqu'à 50 Fr
	Echantillon jusqu'à 50 gr en service international
Taxe minimum en service international	
1 Fr du 01-12-1935 au 30-09-1936	Echantillon de 250 à 300 gr
	Papier d'affaire de 150 à 200 gr
	Carte récépissé de 1001 à 2000 Fr
	Carte postale simple en service international
1, 75 Fr du 01-12-1935 au 30-09-1936	Carte illustrée toute correspondance à découvert en service international
	Taxe de recommandation
	Taxe d'express
	Lettre ordinaire jusqu'à 20 gr en service international
	Carte illustrée toute correspondance sous bande en service international
	Carte de visite toute correspondance en service international
	Accusé de réception en service international
Papiers d'affaire de 0 à 50 gr en service international	
2,45 Fr du 01-12-1935 au 30-09-1936	Lettre ordinaire accompagnée de la taxe de recommandation ou d'express

### 3. Tarifs par valeur postale

0,10 FR – COB 411

Du 01.12.1935 au 30-09-1936

- Carte illustrée : Nom – adresse – signature uniquement
- Carte de visite imprimée sans correspondance manuscrite
- Imprimé jusqu'à 50 gr
- Journaux de 75 à 125 gr
- Taxe de poste restante – Autre objet en service international



Carte illustrée du dépôt-relais de Herderen (Riemst – Limburg), le 30 décembre 1935, en direction de Tongeren. Utilisation d'un timbre de 10 c « Deuil Reine Astrid ».

Imprimé de Bruxelles 1,  
le 26 août 1936, en direction de  
Gent.

Utilisation d'un timbre de 10 c  
« Deuil Reine Astrid ».



0,25 FR – COB 412

Du 01.12.1935 au 30-09-1936

- Carte illustrée : 5 mots maximum
- Carte de visite : formule de politesse 5 mots maximum
- Journaux de 225 à 275 gr



Carte illustrée de et pour Tongres (Tongeren) le 15 mai 1937.

Utilisation d'un timbre de 25 c « Deuil Reine Astrid ».

Malheureusement le timbre est utilisé hors de sa période de validité et le postier ne l'a pas remarqué.



Carte de visite de Bruxelles (Quartier Léopold), le 31 décembre 1935, en direction d'Ampsin (Province de Liège).

Utilisation d'un timbre de 25 c « Deuil Reine Astrid ».

0,35 FR – COB 413

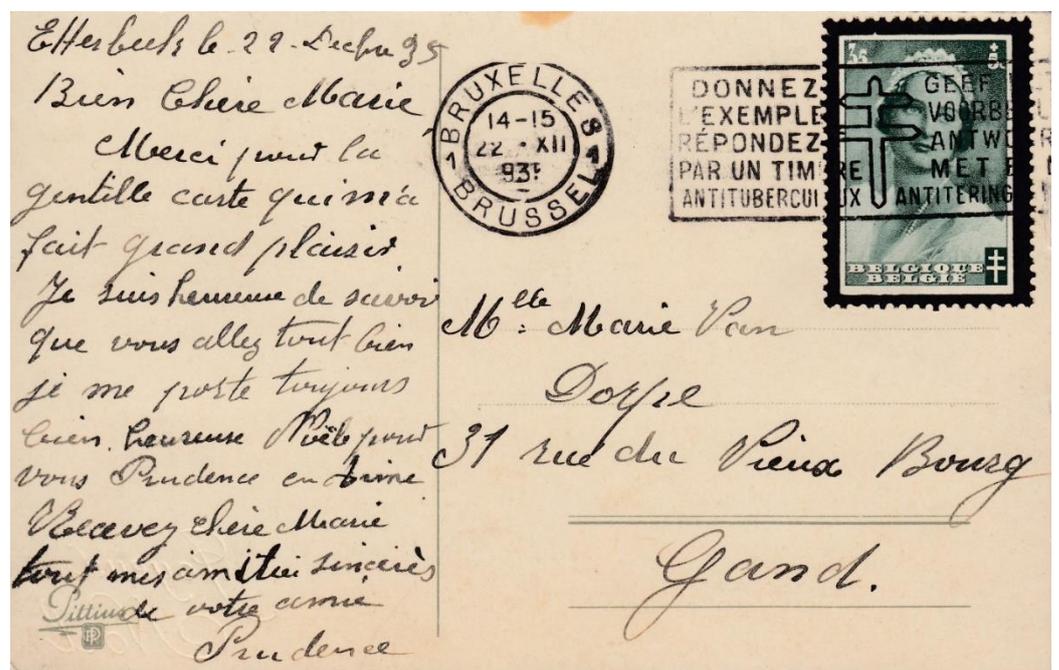
Du 01.12.1935 au 30-09-1936

- Carte postale simple
- Carte illustrée toutes mentions à découvert
- Journaux de 325 à 375 gr
- Carte illustrée 5 mots maximum en service international
- Carte de visite 5 mots maximum en service international
- Imprimé jusqu'à 50 gr



Carte postale du dépôt-relais de Roanne-Coo (Province de Liège), le 1<sup>er</sup> juin 1936, vers Saint-Gilles (Bruxelles). Utilisation d'un timbre de 35 c « Deuil Reine Astrid ».

Carte illustrée toutes mentions de Bruxelles 1, le 22 décembre 1936, vers Gand. Utilisation d'un timbre de 35 c « Deuil Reine Astrid ».



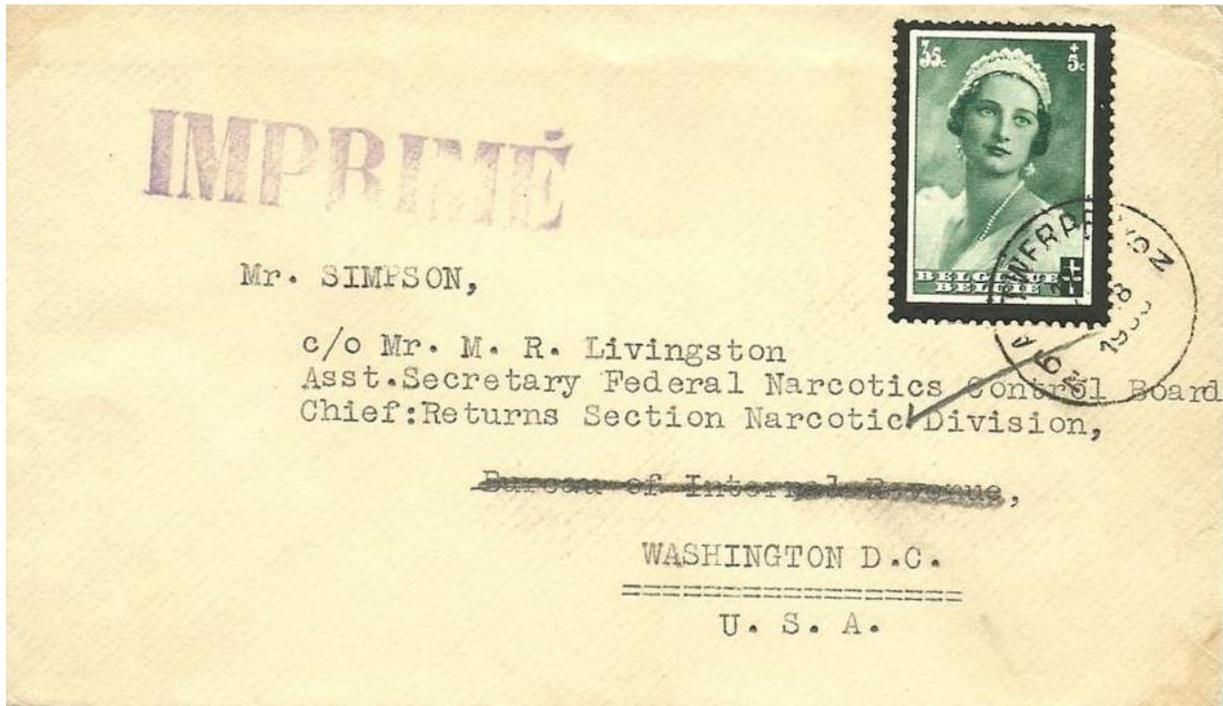
*Les Belgolâtres*



Carte de visite 5 mots maximum en service international, d'Adinkerke pour Amsterdam (Pays-Bas), le 30 décembre 1935. Utilisation d'un timbre de 35 c « Deuil Reine Astrid ».



Carte illustrée 5 mots maximum en service international, de Bruxelles (Quartier Léopold) pour Lyon (France), le 18 décembre 1935. Utilisation d'un timbre de 35 c « Deuil Reine Astrid ».



Imprimé d'Antwerpen 6 vers Washington (Etats-Unis).  
Utilisation d'un timbre de 35 c « Deuil Reine Astrid ».

**0,50 FR – COB 414**

Du 01.12.1935 au 30-09-1936

- Carte de visite toutes mentions manuscrites
- Echantillon jusqu'à 50 gr
- Facture jusqu'à 20 gr

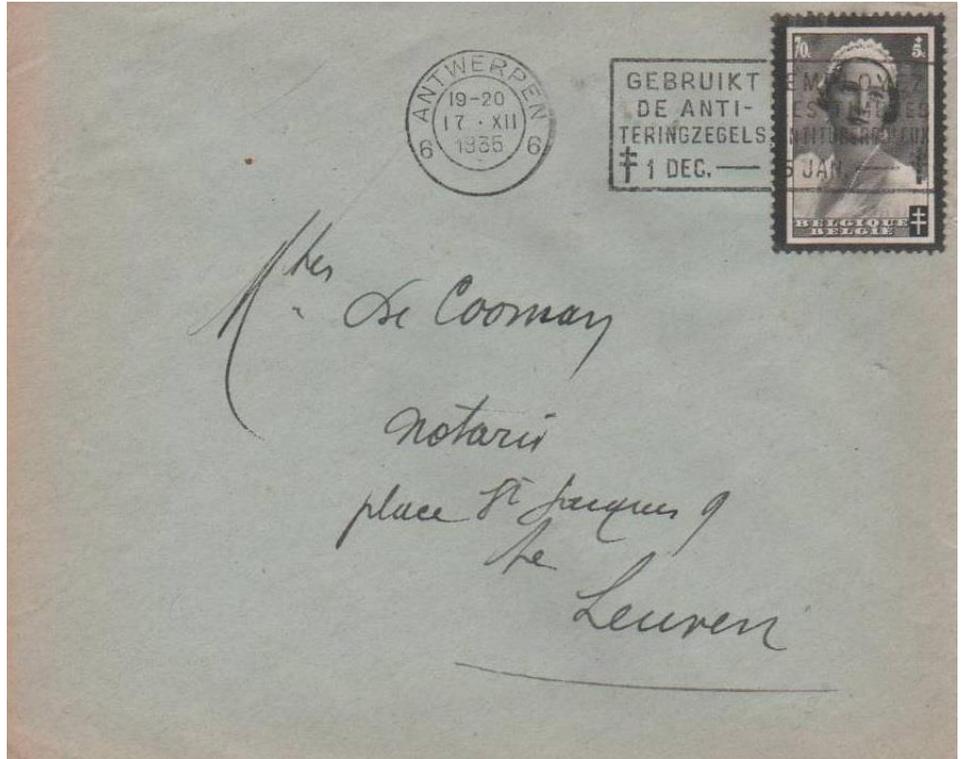


Carte de visite de Charleroi pour la ville, le 13 décembre 1935.  
Utilisation d'un timbre de 50 c « Deuil Reine Astrid ».

0,70 FR – COB 415

Du 31.10.1935 au 30-09-1936

- Lettre ordinaire jusqu'à 50 gr
- Carte illustrée sous bande ou enveloppe ouverte
- Echantillon de 100 à 150 gr
- Papier d'affaire jusqu'à 50 gr
- Carte récépissé montant minimum
- Accusé de réception
- Mandat et effet de commerce jusqu'à 50 Fr.
- Echantillon jusqu'à 50 gr en service international
- Taxe minimum en service international



Lettre simple port,  
d'Antwerpen 6 vers Leuven, le  
17 décembre 1935.  
Utilisation d'un timbre de 70 c  
« Deuil Reine Astrid ».



Carte récépissé d'un montant  
de 281,20 Fr expédiée de  
Liège vers Waremme.  
Utilisation d'un timbre de 70  
c « Deuil Reine Astrid ».  
Le timbre n'ayant pas été  
oblitéré au départ, le bureau  
de Waremme l'a annulé à  
l'aide de sa roulette. Le  
débitteur s'étant engagé de se  
présenter au bureau de poste,  
le facteur en tournée a  
apposé une étiquette bilingue  
« Se présentera au bureau /  
Zal op het kantoor komen ».

Lors du paiement, une griffe rouge annule le document avec la mention « Payé – Banque générale de Bruxelles – Siège de Waremme ».

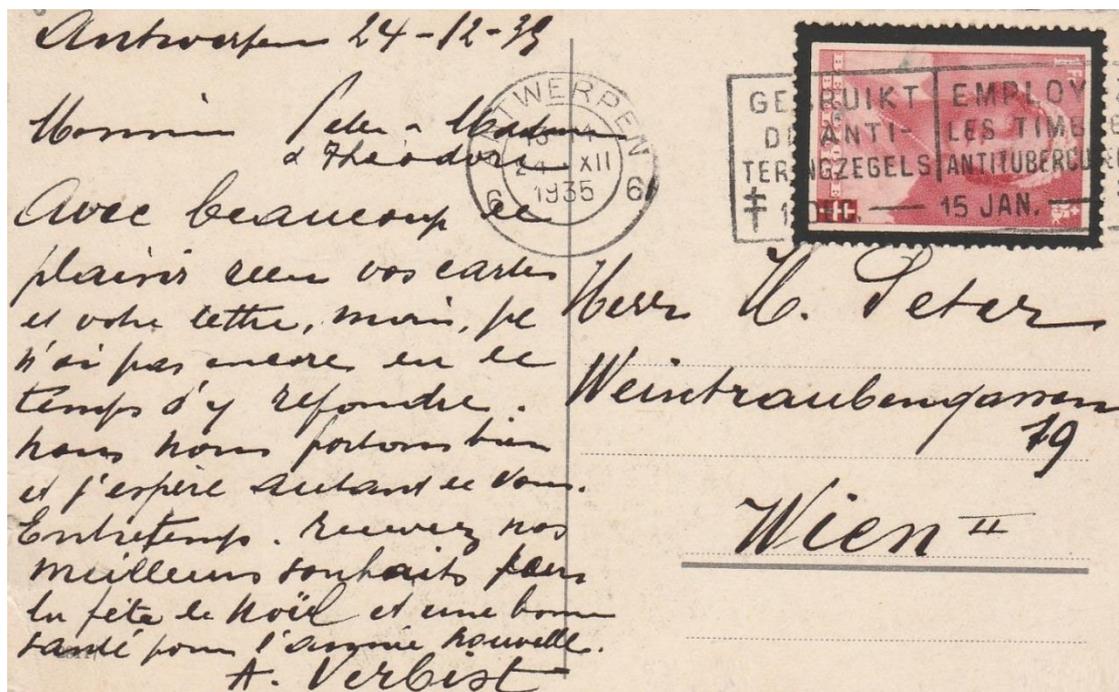


Carte de membre d'un montant de 11,70 Fr, émise à Namur pour la ville, le 14 novembre 1935. Le destinataire ayant refusé de payer, le facteur appose au verso une étiquette bilingue gommée « Refusé/Geweigerd ». Utilisation d'un timbre à 70 c « Deuil Reine Astrid ».

1 FR – COB 416

Du 01.12.1935 au 30-09-1936

- Echantillon de 250 à 300 gr
- Papier d'affaire de 150 à 200 gr
- Carte récépissé de 1001 à 2000 Fr
- Carte postale simple en service international
- Carte illustrée toute correspondance à découvert en service international



Carte postale illustrée d'Antwerpen vers Vienne (Autriche) le 21 décembre 1935. Utilisation d'un timbre à 1 Fr « Deuil Reine Astrid ».



Carte récépissé d'un montant de 1.142,50 Fr expédiée de Braives (Province de Liège) vers Liège, le 2 mars 1936. Utilisation d'un timbre de 1 Fr « Deuil Reine Astrid ». Le débiteur s'étant engagé de se présenter au bureau de poste, le facteur en tournée a apposé une étiquette bilingue « Se présentera au bureau / Zal op het kantoor komen ». Oblitération « Retour – Terug – Impayé – Ombetaald »

### 1,75 FR – COB 417

Du 01.12.1935 au 30-09-1936

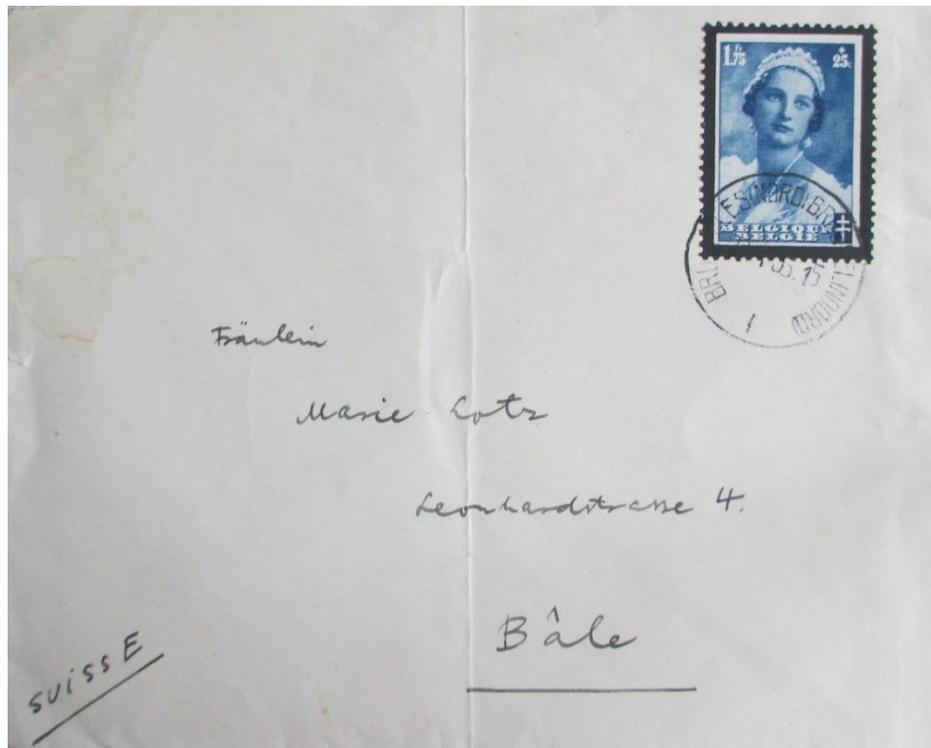
- Taxe de recommandation
- Lettre ordinaire jusqu'à 20 gr en service international
- Carte illustrée toute correspondance sous bande en service international
- Carte de visite toute correspondance en service international
- Accusé de réception en service international
- Taxe de poste aérienne

Lettre recommandée en port simple de et à Bruxelles, le 26 mars 1936.

Utilisation de deux timbres « Deuil Reine Astrid », le premier de 70 c correspondant au tarif de la lettre simple port et le second d'1,75 Fr correspondant au tarif de la recommandation. Griffes bilingues de Bruxelles-Brussel 11 apposées sur l'étiquette du recommandé.



*Les Belgolâtres*

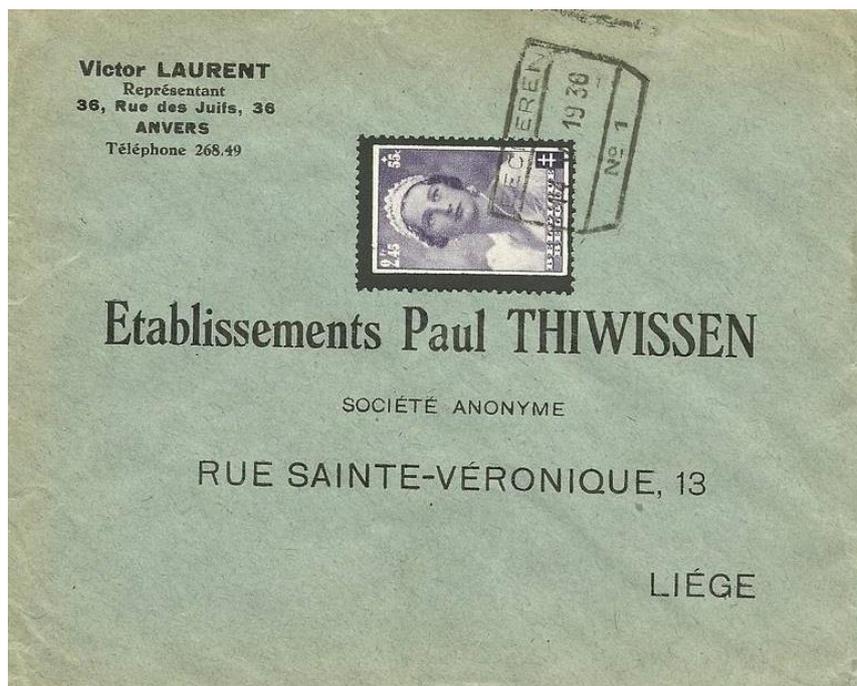


Lettre en port simple de Bruxelles-Nord vers Bâle (Suisse), le 23 décembre 1935.  
Utilisation d'un timbre de 1.75 Fr « Deuil Reine Astrid »

**2,45 FR – COB 418**

Du 01.12.1935 au 30-09-1936

Lettre ordinaire accompagnée de la taxe d'express



Lettre en port simple mais par express d'Eeckeren (Province d'Antwerpen vers Liège, le 14 mai 1936.  
Utilisation d'un timbre de 2,45 Fr « Deuil Reine Astrid » pour représenter la taxe d'express plus le port de la lettre simple (1,75 + 0.70)



Lettre recommandée en port simple d'Aalst (Province de Flandre Orientale)  
vers Antwerpen, le 31 décembre 1935.

Utilisation d'un timbre de 2,45 Fr « Deuil Reine Astrid » pour représenter la taxe de recommandation  
plus le port de la lettre simple (1,75 + 0.70)

#### 4. Service intérieur – progression des affranchissements

Lettre	:	0,70 Fr. / 50 gr
Échelon supplémentaire	:	0,70 Fr. / 50 gr
Recommandation	:	1,75 Fr.
Exprès	:	1,75 Fr.
Accusé de réception AR	:	0,70 Fr.



Lettre en port simple de Bruxelles vers Han sur Lesse le 5 septembre 1936.  
Utilisation d'un timbre de 70 c de l'émission « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre en port simple de  
Knocke vers Bruxelles, le 3  
mai 1936.

Utilisation de deux timbres  
de 35 c de l'émission  
« Deuil de la Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*

Lettre en port simple de Bruxelles vers Bouillon le 5 janvier 1936.

Utilisation de quatre timbres de l'émission « Deuil de la Reine Astrid », deux timbres de 10 c plus deux timbres de 25 c.



Lettre pesante expédiée d'Avelais vers Mettet en février 1936.

Tarif de la lettre r 50,1 à 100 gr. : 1,40 Fr.

Utilisation de deux timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

Les Belgolâtres



Lettre

recommandée du troisième échelon de Bruxelles vers Ensival (Province de Liège), le 3 mai 1936. Tarif du recommandé 1,75 Fr et 3 x 70 c pour une lettre de 110 gr. Utilisation d'un timbre de 1,75 Fr de l'émission « Albert 1<sup>er</sup> en Képi » et de trois timbres de 70 c. « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre pesante recommandée en service international expédiée de Bruxelles 10 vers Schönenwerd (Suisse), le 7 novembre 1935.

Tarif de la lettre internationale jusqu'à 20gr : 1,75 Fr + 1 Fr par 20 gr en plus. La lettre pèse entre 60,01 et 80 gr. soit 4 ports (1,75 + 3 = 4,75 Fr) plus la taxe de recommandation de 1,75 Fr : 6,50 Fr  
Utilisation de neuf timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid » = 6,30 Fr. donc insuffisance de 20 c.



Lettre internationale de 1,75 Fr jusqu'à 20 gr plus 1 Fr par 20 gr en plus. Novembre 1935.

Port de la lettre internationale de 1,75 Fr jusqu'à 20 gr plus 1 Fr par 20 gr en plus.

Suivant la somme payée, la lettre pèse entre 80,1 et 100 gr soit 5 ports (1,75 + 4 = 5,75 Fr) plus la taxe de recommandation de 1,75 Fr soit un total de 7,50 Fr.

Utilisation de onze timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid » soit un total de 7,70 Fr ou 20 c de trop.

*Les Belgolâtres*

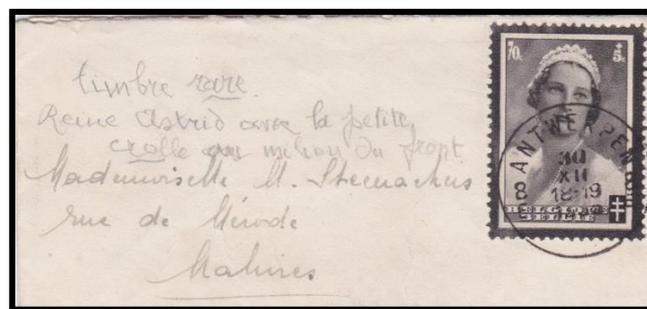
Carte de visite, imprimée sans correspondance manuscrite	:	0,10 Fr.
Carte de visite, avec formule de politesse 5 mots maximum	:	0,25 Fr.
Carte de visite ; toutes mentions manuscrites	:	0,50 Fr.



Carte de visite, avec formule de politesse 5 mots maximum



Carte de visite ; toutes mention manuscrites



Carte de visite ; toutes mention manuscrites affranchie comme lettre ordinaire.

*Les Belgolâtres*

Carte de visite internationale 5 mots maximum : 0,35 Fr.  
Carte de visite internationale toutes mentions : 1,75 Fr.



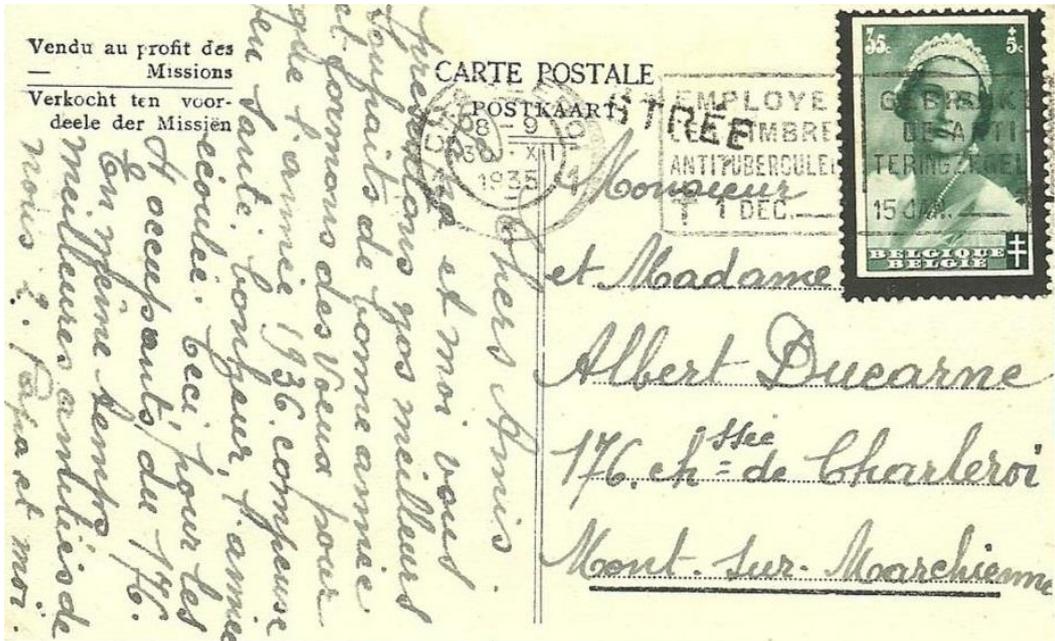
Carte de visite internationale 5 mots maximum



Carte de visite internationale : toutes mentions

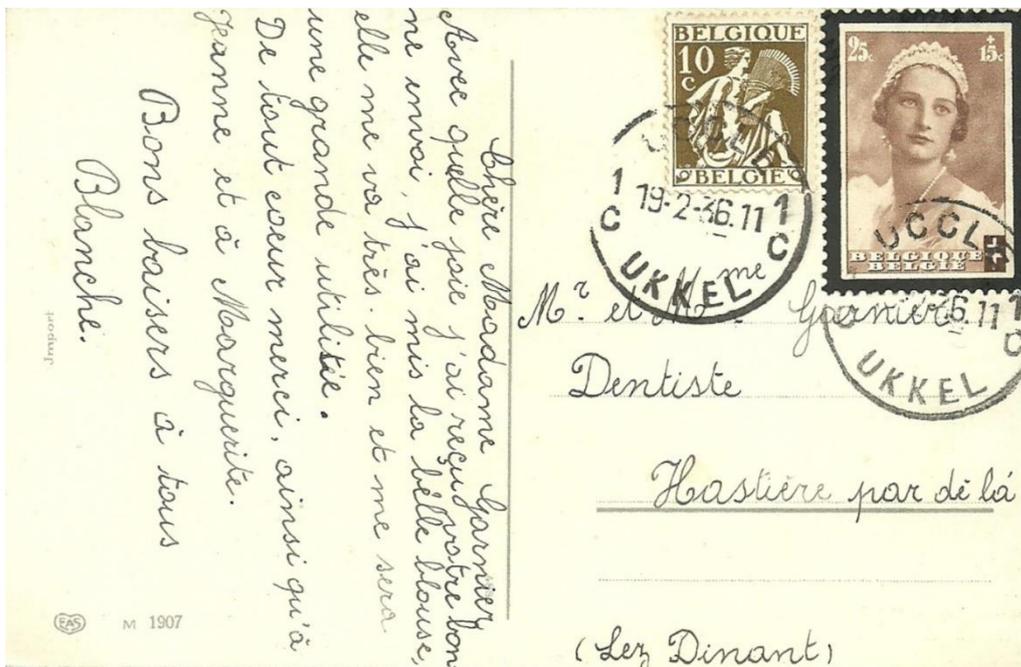
Les Belgolâtres

- Carte postale : 0,35 Fr.
- Recommandation : 1,75 Fr.
- Exprès : 1,75 Fr.
- Accusé de réception AR : 0,70 Fr.



Carte postale en service intérieur : 0,35 Fr.

Les Belgolâtres



Carte postale en service intérieur : 0,35 Fr.



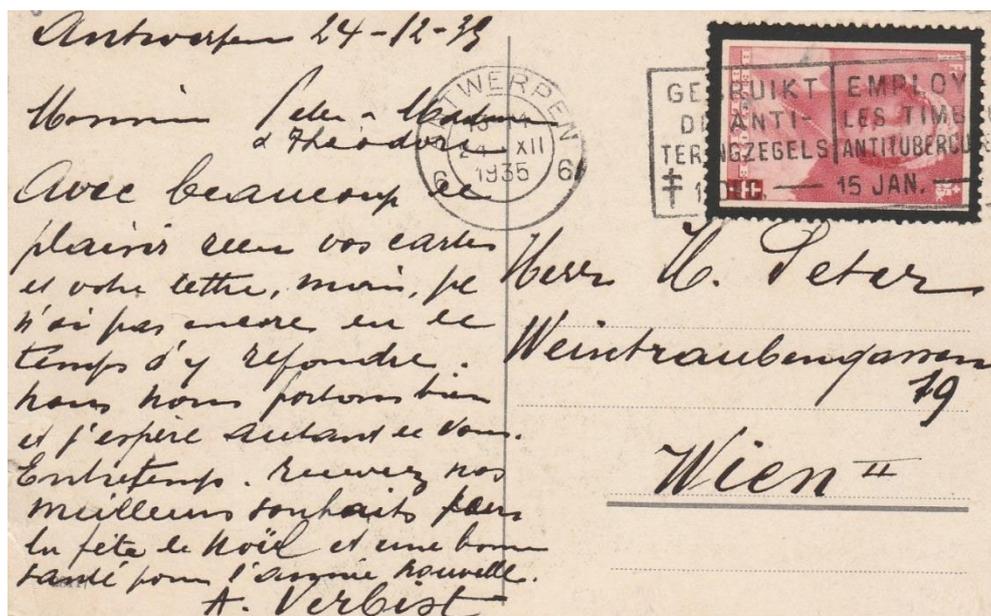
Carte postale en exprès de Gand 1 vers Ixelles, le 30 décembre 1935.

Tarif de la carte postale 35 c + 1,75 Fr pour la taxe d'exprès = 2,10 Fr.

Utilisation d'un timbre à 10 c et 1 Fr plus deux timbres de 50 c de la série « Deuil Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*

<b>Carte postale internationale</b>	:	<b>1,00 Fr.</b>
<b>Recommandation</b>	:	<b>1,75 Fr.</b>
<b>Exprès</b>	:	<b>1,75 Fr.</b>
<b>Accusé de réception AR</b>	:	<b>1,75 Fr.</b>



Carte postale en service internationale : 1,00 Fr.

<b>Carte illustrée (nom, adresse, signature)</b>	:	<b>0,10 Fr.</b>
<b>Carte illustrée (5 mots maximum)</b>	:	<b>0,25 Fr.</b>
<b>Carte illustrée (toutes mentions à découvert)</b>	:	<b>0,35 Fr.</b>
<b>Carte illustrée (Sous bande ou enveloppe ouverte)</b>	:	<b>0,70 Fr.</b>



Carte illustrée (nom, adresse, signature) : 0,10 Fr.

Les Belgolâtres



Carte illustrée (5 mots maximum) : 0,25 Fr



Carte illustrée (toutes mentions à découvrir) : 0,35 Fr.

Les Belgolâtres

Carte réceptionné

Carte réceptionné montant minimum : 0,70 Fr.  
 par 1.000 Fr. ou fraction de 1.000 Fr. : 0,50 Fr.



Carte réceptionné d'un montant de 243,87 Fr expédié de Bruxelles vers Schaerbeek, le 6 avril 1936.  
 Tarif de 70 c, le montant minimum d'une carte réceptionné.  
 Utilisation d'un timbre de 10 c de l'émission « Deuil de la Reine Astrid ».



Carte réceptionné d'un montant de 1.142,50 Fr expédiée de Braives (Province de Liège) vers Liège, le 2 mars 1936. Tarif de 1 Fr soit 2 x 50 c.  
 Utilisation d'un timbre à 1 Fr de l'émission « Deuil de la Reine Astrid ».  
 Carte complète non payée directement, donc annulée régulièrement de la roulette avec présence d'une étiquette gommée bilingue « Se présentera au bureau – Zal op het kantoor komen »

*Les Belgolâtres*

Imprimé : 0,10 Fr. / 50 gr  
Recommandation : 1,75 Fr.  
Exprès : 1,75 Fr.



Imprimé de et à Bruxelles, le 23 décembre 1935.  
Utilisation d'un timbre de 10 c de l'émission « Deuil de la Reine Astrid ».



Imprimé de et à Binche, le 2 mars 1936. Tarif du recommandé 1,75 Fr et 10c pour l'imprimé.  
Utilisation d'un timbre de la série « Albert Képi » de 1,75 Fr et d'un timbre de 10 c de l'émission « Deuil de la Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*

**Imprimé en service international : 0,35 Fr. / 50 gr**

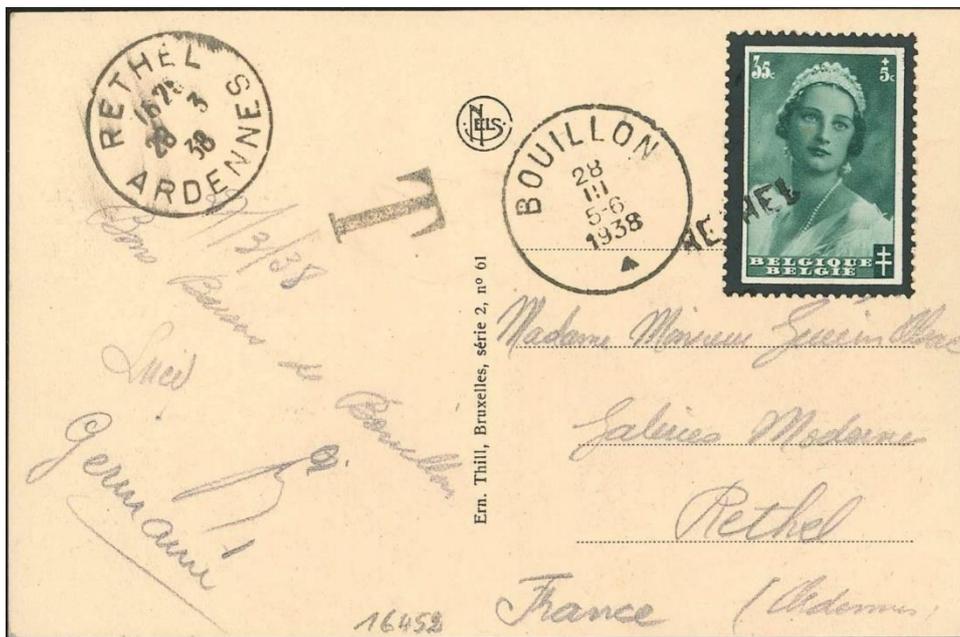


Imprimé en service international expédié d'Antwerpen 6 vers Washington (Etats-Unis),  
le 18 décembre 1935.

Utilisation d'un timbre de 35 c de l'émission « Deuil de la Reine Astrid ».

## 5. Cachet spéciaux

### AVEC TRIANGLE

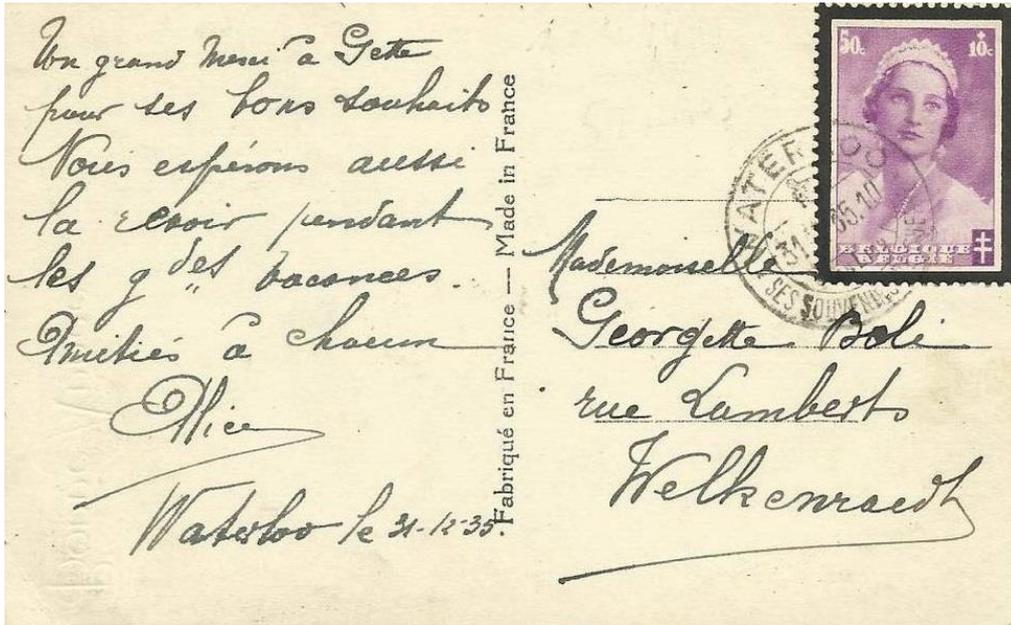


Carte postale de Bouillon le 28 mars 1938 vers Rethel (France). Oblitération avec un triangle.  
Utilisation d'un timbre de 35 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Comme cette série a été mise hors cours le 1<sup>er</sup> octobre 1936, le timbre n'a pas été oblitéré et l'envoi a été taxé par le bureau de Bouillon.  
A l'arrivée à Rethel, le timbre est annulé par la griffe du bureau (français).



Carte illustrée (5 mots maximum) de Hastière-Lavaux, le 20 mars 1936 vers Chatelineau.  
Oblitération avec un triangle.  
Utilisation d'un timbre de 10 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

TOURISTIQUE

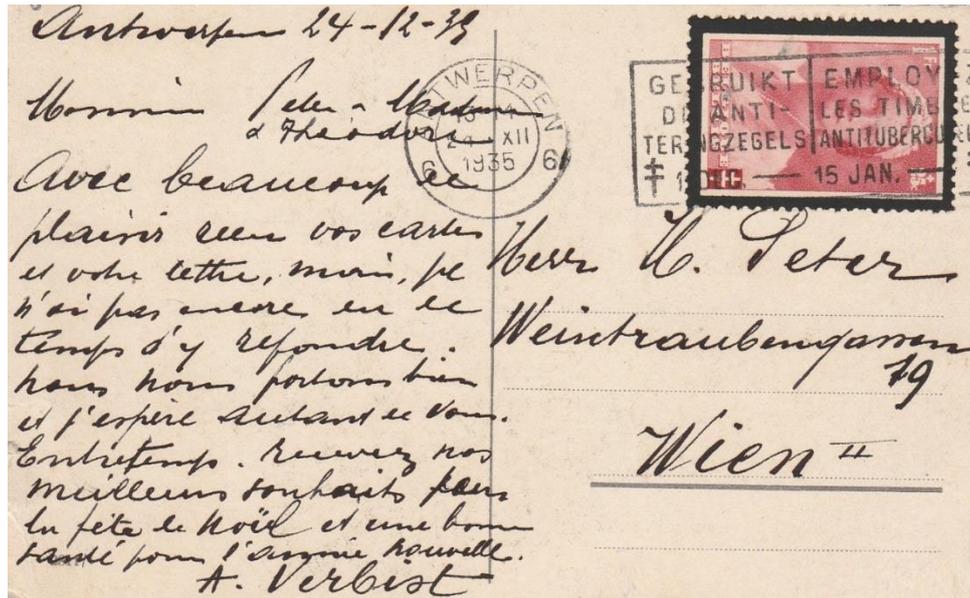


Carte postale (toutes mentions) de Waterloo, le 31 décembre 1935 vers Welkenraedt. Oblitération touristique : « Son lion – ses souvenirs de guerre ».  
Utilisation d'un timbre de 50 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

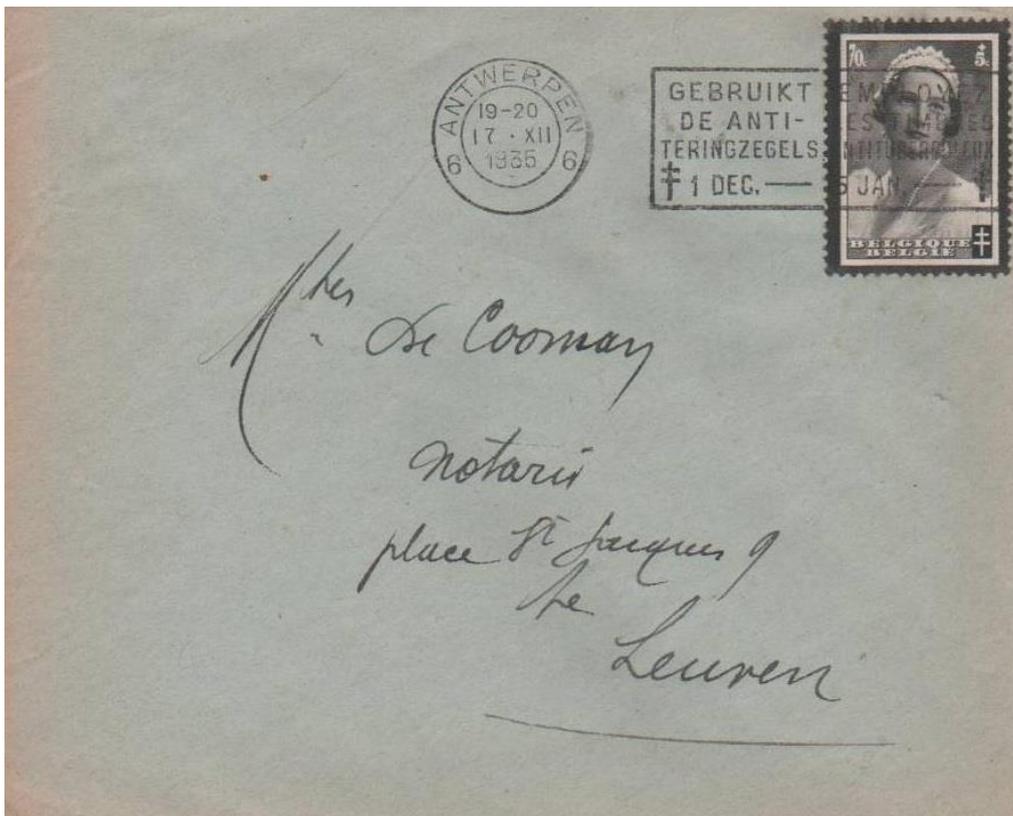


Imprimé en service international de Houyet, le 13 décembre 1935 vers Boulogne-sur-Mer (France).  
Oblitération touristique : « Château d'Ardenne ».  
Utilisation d'un timbre de 35 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

FLAMME PUBLICITAIRE



Carte postale (toutes mentions) en service international d'Antwerpen 6, le 21 décembre 1935 vers Vienne (Autriche). Oblitération mécanique avec flamme à droite : « Gebuikt de antiteringzegels / Employez les timbres antituberculeux 1 Dec. – 15 Janv. ». Utilisation d'un timbre de 1 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre expédiée d'Antwerpen 6, le 17 décembre 1935 vers Leuven. Oblitération mécanique avec flamme à droite : « Gebuikt de antiteringzegels / Employez les timbres antituberculeux 1 Dec. – 15 Jan. ». Utilisation d'un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

RELAIS, HALTE OU AGENCE POSTALE

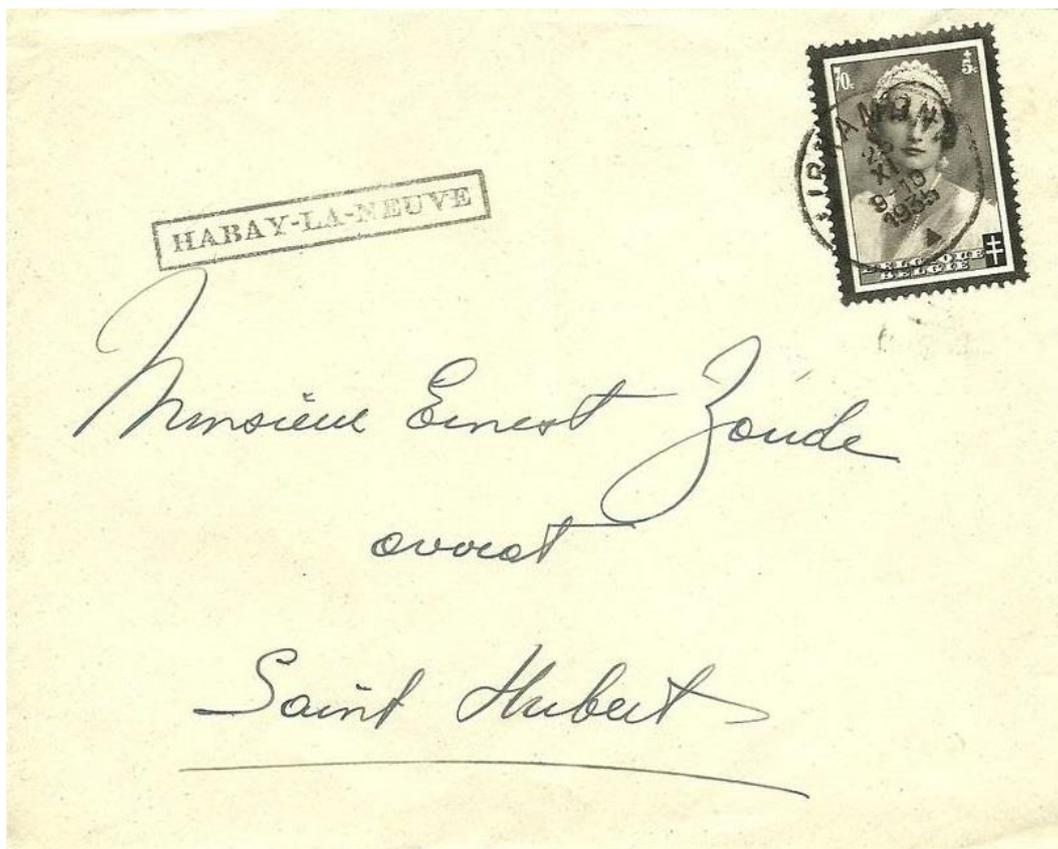


Carte postale (5 mots maximum) de Roanne-Coo, le 1<sup>er</sup> juin 1936 vers St Gilles-Bruxelles. Oblitération avec deux étoiles pleines confirmant qu'il s'agit d'un bureau « Dépôt-Relais ». Utilisation d'un timbre de 35 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre ordinaire de Léglise, le 12 avril 1936 vers Ixelles-Bruxelles. Oblitération avec deux étoiles pleines confirmant qu'il s'agit d'un bureau « Dépôt-Relais ». Utilisation d'un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

GRIFFE DES BUREAUX DE POSTES ET DE GARES



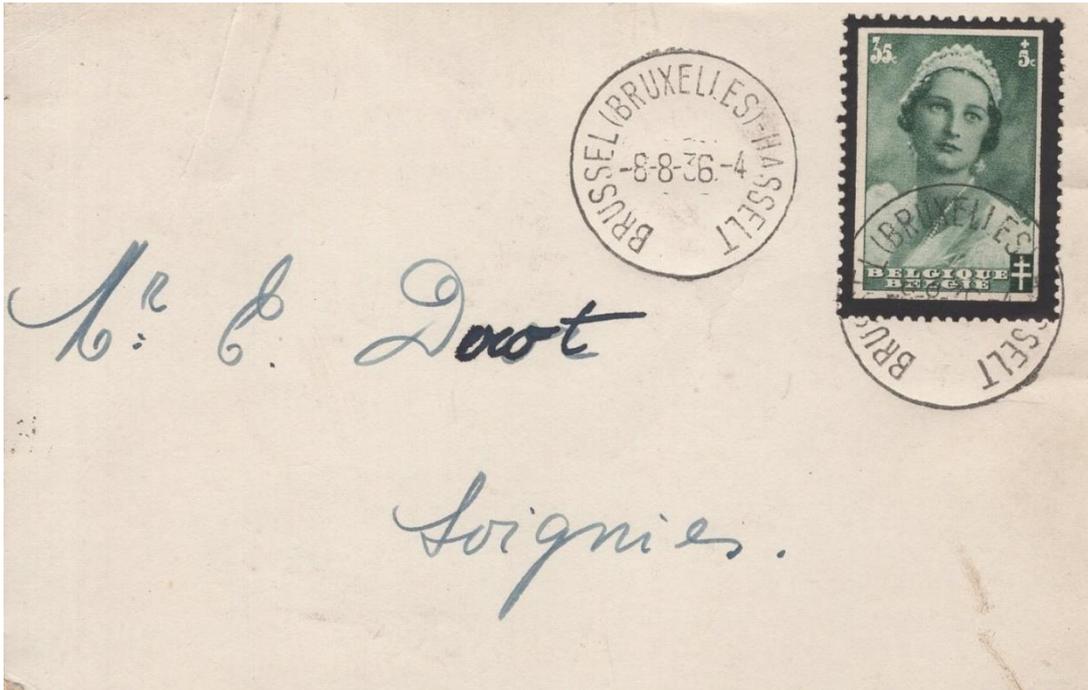
Lettre ordinaire de Habay-La-Neuve (Province du Luxembourg), le 25 novembre 1935 vers Saint-Hubert. Oblitération de Libramont avec triangle plus une griffe encadrée de Habay-La-Neuve. Utilisation d'un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre ordinaire de Middelkerke (Province de Flandre Occidentale), le 20 aout 1936 vers Oostende. Oblitération touristique de Middelkerke « Het liefste bad lartsje der kust/ La plage la plus coquette du littoral » plus une griffe non encadrée de Middelkerke.

Utilisation d'un timbre de 1,75 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Le tarif est de 70 c, il y a donc 1,05 Fr de trop.

AMBULANT



Carte postale expédiée vers Soignies le 8 aout 1936 et oblitérée par l'ambulant Brussel (Bruxelles) – Hasselt.  
Tarif de la carte postale simple : 35 c.  
Utilisation d'un timbre de 35 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre ordinaire expédiée vers Sint-Niklaas-Waas, le 7 juillet 1936 et oblitérée par l'ambulant Tournai - Gent.

Tarif de la lettre ordinaire : 70 c, il y a donc 5 c de trop.

Utilisation d'un timbre à 25 et 50 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



*Les Belgolâtres*



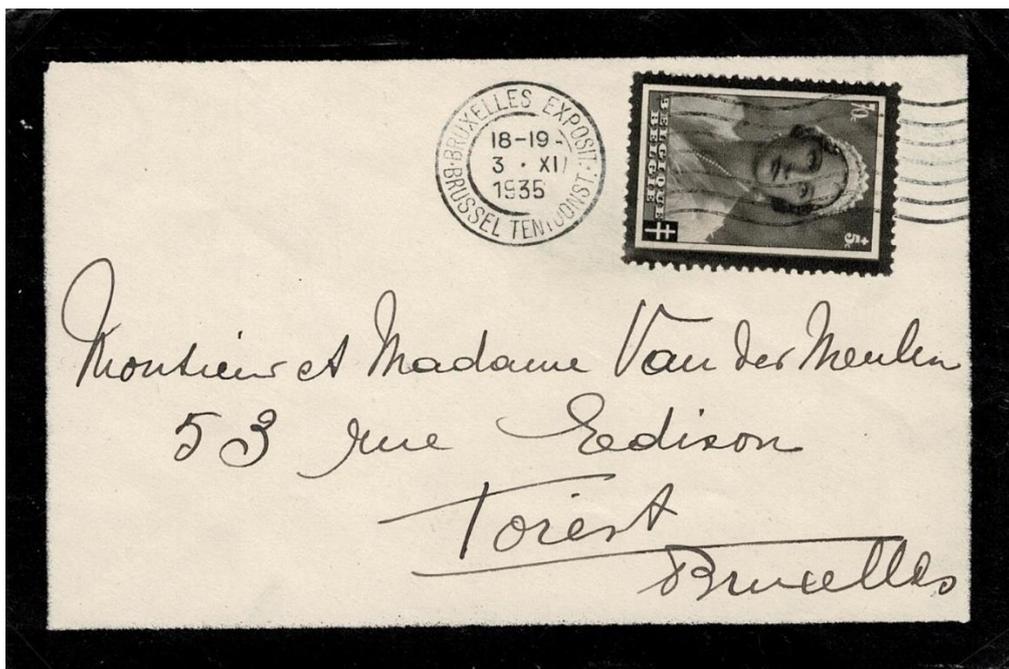
Lette exprès expédiés de Bruxelles (Central) vers la ville. Oblitération télégraphique bilingue du 11 juin 1936. Tarif de la lettre 70 c plus 1,75 Fr de taxe d'exprès = 2,45 Fr.  
Utilisation d'un timbre de 75 c de la série « Albert 1<sup>er</sup> en képi » d'un timbre à 1 Fr « Albert 1<sup>er</sup> Montenez » et d'un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

**CHEMIN DE FER**



Lette exprès expédiée d'Ekeren, vers Liège. Oblitération de la gare d'Ekeren le 14 mai 1936. Tarif de la lettre 70 c plus 1,75 Fr de taxe d'exprès = 2,45 Fr.  
Utilisation d'un timbre de 2,45 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

EXPOSITION



Lettre expédiée de Bruxelles Exposition – Brussel Tentoonst., le 3 décembre 1935 vers Forest- Bruxelles.  
Oblitération mécanique avec flamme vagues à droite.  
Utilisation d'un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid



Lettre expédiée de Bruxelles Exposition Reine – Astrid – Brussel Tentoonstelling Koningin-Astrid, le 13 mars 1936 vers Geraardsbergen.  
Tarif de la lettre ordinaire de 70 c.  
Utilisation d'un timbre de 10 c, 25 c et 35 c de la série « Deuil de la Reine Astrid.



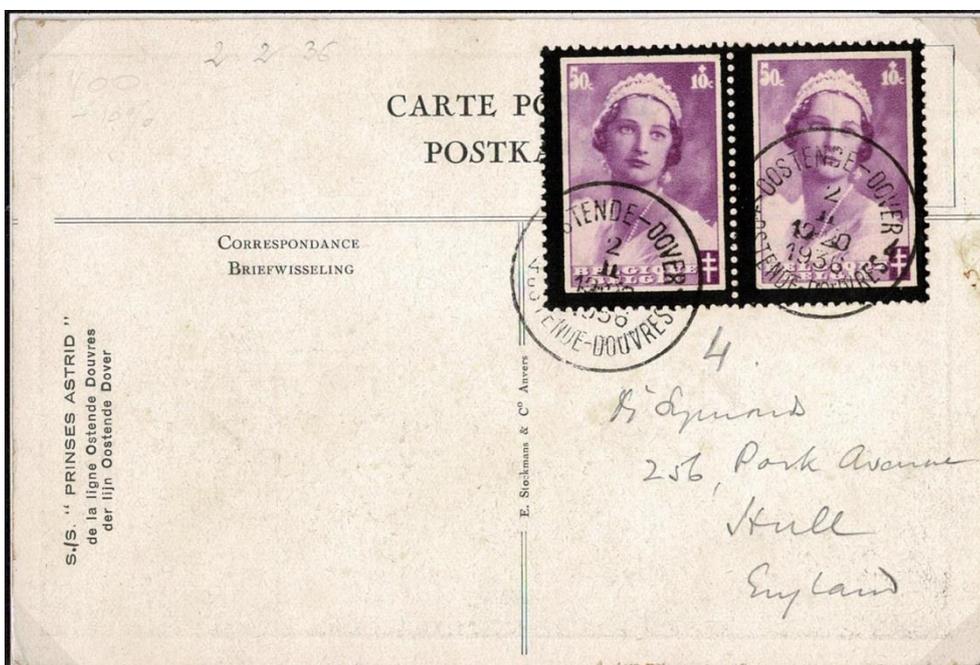
Lettre internationale expédiée de Bruxelles Exposition – Brussel Tentoonstelling., le 6 novembre 1935 vers Lausanne (Suisse). Oblitération manuelle de l'exposition.

L'exposition s'est clôturée le 25 novembre et le timbre à 70 c a été émis le 31 octobre, il n'est donc possible de trouver cette oblitération que pendant 25 jours.

Le tarif est de 1,75 Fr pour la Suisse (éventuellement + 50 c pour la taxe aérienne). Il semble que l'expéditeur avait apposé un timbre de 70 c comme pour le tarif intérieur et que le proposé à l'exposition y a ajouté un timbre en service international en plus.

Utilisation d'un timbre à 1,75 Fr de la série « Expo. Universelle de 1935 » plus un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid

### PAQUEBOT



Carte postale expédiée depuis le paquebot Oostende- Dover/ Ostende – Douvres le 2 février 1936 vers Hull en Grande-Bretagne.

Tarif international : 1 Fr.  
Utilisation de deux timbres de 50 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

REBUT



Lettre en service international d'Ensival (Province de Liège) vers Manchester (Grande-Bretagne), le 27 janvier 1936.

Tarif de la lettre ordinaire internationale : 1,75 Fr

Utilisation d'un timbre de 5 c de la série « Cérès et Mercure » plus un timbre de 70 c. Léopold III type « Invalides », plus un timbre de 1 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

L'adresse étant insuffisante, le courrier n'a pas été distribué et après être passé au service des rebus qui a apposé sa griffe, le courrier a été retourné à l'expéditeur.

PREMIER VOL



Carte postale en service internationale, par avion Bruxelles-Paris-Khartoum-El Fâcher (Darfour - Soudan), le 3 février 1936.

Tarif de la carte postale (formule 5 mots maximum) : 35 c plus la taxe par avion.

Utilisation d'un timbre de poste aérienne de 2 Fr de la série « Fokker F.VII » et un timbre de 35 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

ZEPPELIN



Carte illustrée recommandée expédiée par voie aérienne de Bruxelles (Aéroport) vers Huntington (Indiana) – U.S.A., le 5 mai 1936.

Prise en charge par le Zeppelin LZ129 Hindenburg, arrivée le 9 mai à New-York, transférée par avion et distribuée le 11 mai 1936 à Huntington (Indiana).

Tarif de la carte illustrée internationale depuis le 01-05-1927 : 35 c plus la taxe de recommandation d'1,75 Fr et la surtaxe aérienne de 8,50 Fr (états au nord du Brésil) :

soit un total de 10,60 Fr

Utilisation de deux timbres à 5 Fr de la série de poste aérienne « Fokker F.VII » plus un timbre à 35 et 25 c de la série à surtaxe « Deuil Reine Astrid ».



Carte illustrée de Bruxelles-Aéroport vers Berlin (Allemagne), le 31 juillet 1936  
à l'occasion de l'ouverture des Jeux Olympiques de Berlin.  
Passage à Berlin-Zentralflughafen (Aéroport Central) le 1<sup>er</sup> août  
et prise en charge par le vol spécial LZ129 Hindenburg.

Tarif de la carte illustrée de 5 mots maximum : 35c plus la taxe aérienne pour l'Allemagne de 50c.

Utilisation d'un timbre à 50c de la série de poste aérienne « Fokker F.VII »  
et de deux timbres à 10 et 25c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

## 6. Taxe de recommandation

Service intérieur du 31-10-35 au 30-09-1936	:	1,75 Fr.
Tarif de la lettre, même période	:	0,70 Fr.



Imprimé recommandé de et à Binche (Province de Hainaut), le 2 mars 1936.

Tarif de l'imprimé jusqu'à 50 gr : 10 c plus la taxe de recommandation 1,75 Fr.

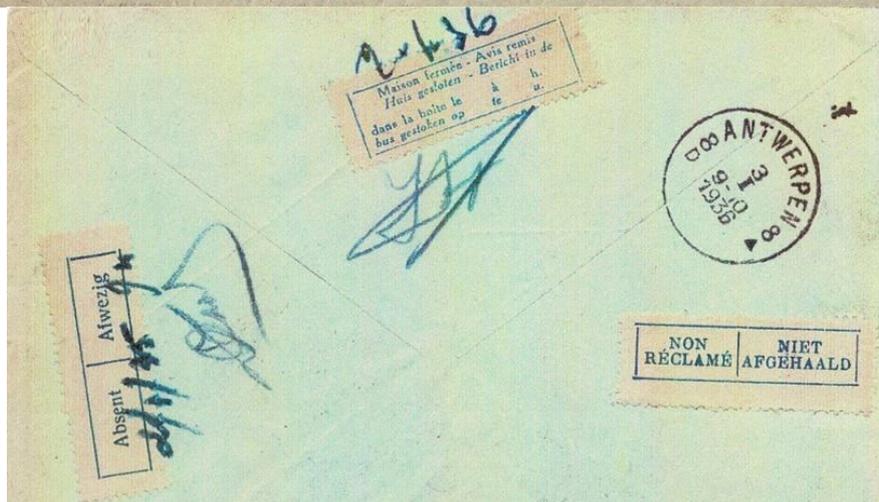
Utilisation d'un timbre de 1,75 Fr de la série « Albert Képi » plus un timbre de 10 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre recommandée expédiée du dépôt-relais de Waeloos vers Bruxelles, le 14 janvier 1936.

Tarif de la lettre ordinaire : 70 c plus la taxe de recommandation 1,75 Fr : soit 2,45 Fr

Rien ne justifie la présence d'un timbre de la série « Cérès et Mercure » de 5 c puisque le timbre de 2,45 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid » est suffisant.



Lettre recommandée expédiée de St Gilles (Bruxelles) le 31 décembre 1935 vers Antwerpen. Le destinataire étant absent, le facteur appose une étiquette bilingue « Absent-Afwezig » + en manuscrit à l'aniline bleu « 2/1/36 9h » + signature. La lettre est représentée le jour même, la maison étant toujours fermée, le facteur appose une seconde étiquette bilingue « maison fermée- Avis remis – Huis gesloten – Bericht in de – dans la boîte le ... à ... h – bus gesloten op ... te ... u » + manuscrit « 2/1/36 » + signature.

La lettre est mise en attente au bureau d'Anvers 8, le 3 janvier 1936

N'étant pas réclamée dans le délai imparti, le bureau d'Antwerpen appose une étiquette bilingue « Non réclamé – Niet afgehaald » et indique au recto d'abord en manuscrit « terug St Gillis Brussel » qui sera barrée, le bureau d'Antwerpen applique ensuite une bande gommée avec en manuscrit « Retour, La Flandre, 9 /ave Louise. Et enfin, est appliquée une étiquette gommée bilingue « retour à l'envoyeur- terug aan afzender », avec le cachet d'arrivée à St Gilles, la 20 janvier 1936.

*Les Belgolâtres*



Lettre pesante recommandée d'Antwerpen 1 vers Ostende, le 4 mars 1936.  
Tarif de la lettre ordinaire ; 70 c par échelon de poids, dans le cas présent 4 x le port (de 200,1 à 250 gr)  
plus la taxe de recommandation 1,75 Fr, total 4,55 Fr

Utilisation d'un timbre de 2 Fr de la série « Albert Képi » plus un timbre de 10 c et 2,45 Fr de la série  
« Deuil de la Reine Astrid ».

Les Belgolâtres

Service international du 31-10-35 au 30-09-1936	:	1,75 Fr.
Tarif de la lettre, même période	:	1,75 Fr.



Lettre internationale recommandée de l'agence de Bruxelles 21 vers Brionne (France), le 21 février 1936.  
 Tarif de la lettre internationale : 1,75 Fr plus le tarif de la lettre recommandée 1,75 Fr.  
 Utilisation de deux timbres d'1,75 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».  
 Le document a été réexpédié vers Le Neubourg (France).



Lettre recommandée en service international de Bruxelles 1 vers St Denis d'Orques (Sarthe – France), le 30 décembre 1935.

Tarif de la lettre internationale : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr.

Utilisation de deux timbres à 25 c, 50 c et 1 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*



Lettre recommandée en service international de Bruxelles 3, le 6 janvier 1936.  
Tarif de la lettre internationale : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr.  
Utilisation d'un timbre à 10 c, 1 Fr et 2,45 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».  
Dans le cas présent il y a 5 c de trop.

## 7. Taxe d'expres

Service intérieur du 31-10-35 au 30-09-1936 : 1,75 Fr  
Tarif de la lettre, même période : 70 c



Lettre expédiée en exprès d'Antwerpen (Caal) Statie pour Liège (au verso), date illisible.

Tarif de la lettre ordinaire 70 c plus la taxe d'expres de 1,75 Fr soit 2,45 Fr.

Utilisation d'un timbre de 25 c et deux de 10 c de la série « Cérés et Mercure » ainsi que quatre timbres de 50 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

Lettre expédiée en exprès du bureau de poste d'Antwerpen 1 vers Bruxelles, le 9 septembre 1936.

Tarif de la lettre ordinaire 70 c plus la taxe d'expres de 1,75 Fr soit 2,45 Fr.

Utilisation d'un timbre à 50 c et 1,75 Fr plus deux timbres de 10 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



## Les Belgolâtres



Lettre expédiée en exprès de Bruxelles Midi vers la ville, le 31 mars 1936.

Tarif de la lettre ordinaire 70 c plus la taxe d'exprès de 1,75 Fr soit 2,45 Fr.

Utilisation d'un timbre de 10 c et 25 c plus cinq timbres de 20 c de la série « Cérès et Mercure » ainsi qu'un timbre de 1 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre pesante expédiée en exprès de Tienen 1 vers Bruxelles 3, en décembre 1935.  
Tarif de la lettre de 100,1 à 150 gr = 2,10 Fr plus la taxe d'exprès de 1,75 Fr soit 3,85 Fr.  
Utilisation d'un timbre de 35 c de la série « Exposition Universelle de Bruxelles en 1935 » plus cinq timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*



Carte postale expédiée en exprès de Gent 1 vers Ixelles (Bruxelles), le 30 décembre 1935.

Tarif de la carte postale 35 c plus la taxe d'exprès 1,75 Fr, soit un total de 2,10 Fr.

Utilisation d'un timbre de 10 c et 1 Fr, plus deux timbres de 50 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Carte postale expédiée en exprès d'Oostende (Kaai) vers Verviers, 21 juin 1936.

Tarif de la carte postale 35 c plus la taxe d'exprès 1,75 Fr, soit un total de 2,10 Fr.

Utilisation d'un entier postal « Houyoux » avec réponse payée de 30 + 5 c (N° 81 I) ainsi qu'un timbre de 35 c de la série « Enfants Royaux » plus deux timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*

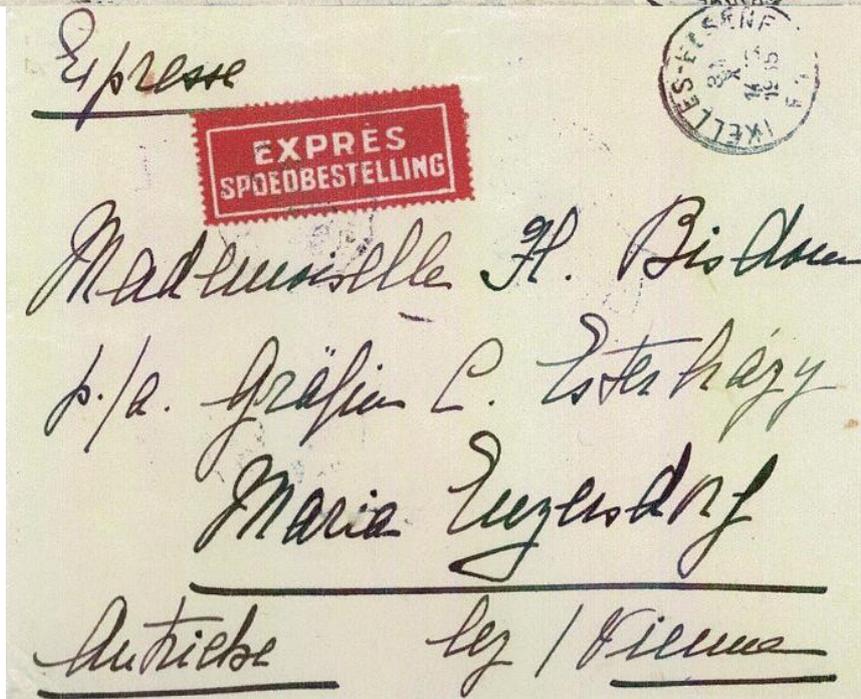
Service international du 31-10-35 au 30-09-1936 : 3,50 Fr  
Tarif de la lettre, même période : 1,75 Fr



Lettre expédiée en exprès service international de Bruxelles Qr Louise vers Londres (Grande Bretagne), le 13 mars 1936.

Tarif de la lettre ordinaire 1,75 Fr plus la taxe d'exprès de 3,50 Fr soit 5,25 Fr.

Utilisation d'un timbre de 5 c de la série « Cérés et Mercure » ainsi que deux timbres de 35 c, 50 c et 1,75 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre pesante expédiée en expès service international de Bruxelles 1 vers Maria Enzersdorf (Vienne - Autriche), le 31 octobre 1935. (1<sup>er</sup> jour d'utilisation du timbre à 70 c)  
Tarif du la lettre jusqu'à 40 gr : 2,75 Fr plus la taxe d'expès de 3,50 Fr soit 6,25 Fr.  
Utilisation de neuf timbres de 70c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».  
Il y a 5 c de trop.

*Les Belgolâtres*



Lettre (pesante) expédiée en exprès service international de Bruxelles 1 vers Vienne (Autriche), le 4 décembre 1935.

Tarif de la lettre jusqu'à 40 gr : 2,75 Fr plus la taxe d'exprès de 3,50 Fr soit 6,25 Fr.

Utilisation de la série complète des timbres de la série « Deuil de la Reine Astrid » pour un total de 7,10 Fr soit 85 c de trop.



Lettre expédiée en exprès service international de Bruxelles vers Mainz (Mayence – Allemagne), en août 1936

Tarif de la lettre ordinaire 1,75 Fr plus la taxe d'exprès de 3,50 Fr soit 5,25 Fr.

Utilisation d'un timbre de 10 c, 35 c, et de 1, 1,75 et 2,45 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a donc 40 c de trop.

Cependant, dans le coin supérieur gauche, il est précisé qu'il y a une taxe de livraison pour heure tardive.

*Les Belgolâtres*



Lettre (pesante) expédiée en exprès service international de Bruxelles 1 vers Saignelégier (Suisse), le 3 février 1936.  
 Tarif du la lettre jusqu'à 40 gr : 2,75 Fr plus la taxe d'exprès de 3,50 Fr soit 6,25 Fr.  
 Utilisation de la série complète des timbres de la série « Deuil de la Reine Astrid » pour un total de 7,10 Fr soit 85 c de trop



Lettre recommandée expédiée en exprès service international de Bruxelles 1 vers Firenze (Florence – Italie), le 25 avril 1936.  
 Tarif du la lettre jusqu'à 60 gr : 3,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr et la taxe d'exprès de 3,50 Fr soit 9,00 Fr.  
 Utilisation d'un timbre « Express » de 5,25 Fr plus un timbre de 35 c, 1 Fr et 2,45 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid » pour un total de 9,05 Fr soit 5 c de trop.

## 8. Taxes réduites

### a) Vers le Congo Belge



Lettre en simple port déposée dans une gare sur la ligne de l'ambulant Herbesthal-Bruxelles, le 1-12-1936 en direction de Léopoldville – Kalina.

Tarif préférentiel vers le Congo : 1,50 Fr.

Utilisation d'un timbre « Cérès & Mercure » de 10 c + 1 timbre à 70 C et deux timbres à 35 c de la série « Deuil Reine Astrid ».

Lettre expédiée par avion de St Amandsberg, le 9-4-1936 vers Kalina Léopoldville. Cachet d'arrivée le 16-4-1936. Tarif préférentiel pour le Congo : 1,50 Fr. + la taxe aérienne de 3,50 Fr. par 5 gr. La lettre pèse entre 5,01 et 10 gr soit 2 x 3,50 = 7 Fr.



Utilisation d'un timbre à 10 c + deux timbres à 1,75 et 2,45 Fr. de la série « Deuil Reine Astrid ».

Les Belgolâtres



Lettre expédiée par avion d'Oostende vers Léopoldville, le 29-8-1936 et réexpédiée de Léopoldville le 7-9-1936 vers Oostende. Tarif : lettre préférentiel 1,50 Fr. + taxe aérienne par 5 gr 3,50 Fr.

Tarif Congo : Lettre préférentiel 1,50 Fr + taxe aérienne par 5 gr 3,75 Fr.

Utilisation d'un timbre « Fokker F.VII » de 2 Fr. + un timbre de 25 c et de 1,75 Fr. + deux timbres à 50 c de la série « Deuil Reine Astrid ». Pour le Congo, utilisation des trois timbres de la série « Protection de l'enfance noire » de 1,25, 1,50 et 2,50 Fr.



Lettre expédiée par avion de Bruxelles vers Léopoldville, le 29-8-1936 et réexpédiée de Léopoldville le 7-9-1936 vers Bruxelles.

Tarif : lettre préférentiel 1,50 Fr. + taxe aérienne par 5 gr 3,50 Fr.

Tarif Congo : Lettre préférentiel 1,50 Fr + taxe aérienne par 5 gr 3,75 Fr.

Utilisation d'un timbre « Houyoux » de 1,75 Fr sur 1,50 Fr + un timbre « Fokker F.VII » d'1,50 Fr. + un timbre de 1,75 Fr. « Deuil Reine Astrid ».

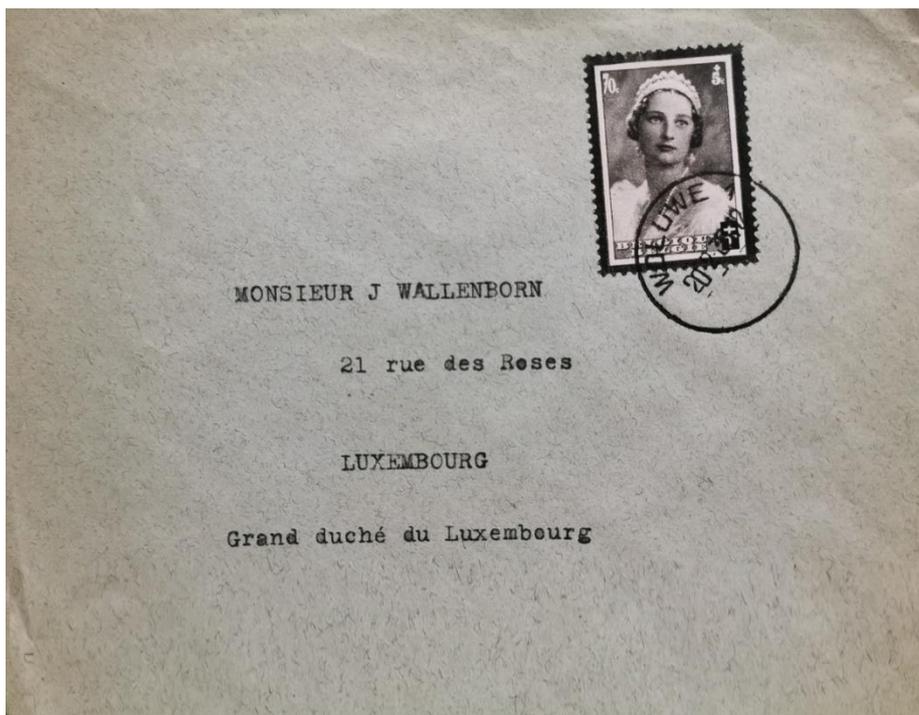
Pour le Congo, utilisation des trois timbres de la série « Protection de l'enfance noire » de 1,25, 1,50 et 2,50 Fr.

## Les Belgolâtres



Lettre expédiée par avion de Gent vers Coquilhatville, le 5-2-1936. Tarif : lettre préférentiel 1,50 Fr. + taxe aérienne par 5 gr 3,50 Fr. Utilisation d'un timbre à 50 c, 1,50 Fr. et 2 Fr. « Fokker F.VII » + un timbre de 1 Fr. « Deuil Reine Astrid ».

### b) Vers le Grand-Duché du Luxembourg



Lettre expédiée de Woluwé vers Luxembourg (Ville), le 20 février 1936.

Tarif préférentiel de 70 c pour le Grand-Duché du Luxembourg du 01-02-1935 au 31-10-1938.

Utilisation d'un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

c) Vers les Pays-Bas



Lettre expédiée d'Uccle 1 vers Den Haag (Pays-Bas), le 31 décembre 1935.  
Tarif préférentiel de 1,50 Fr pour les Pays-Bas du 01-05-1927 au 14-09-1945.  
Utilisation d'un timbre de 50 c et 1 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre expédiée de Calmpthout vers Voorhout (Leiden – Pays-Bas), le 18 janvier 1936.  
Tarif préférentiel de 1,50 Fr pour les Pays-Bas du 01-05-1927 au 14-09-1945.  
Utilisation d'un timbre de 10 c de la série « Cérès et Mercure » et de deux timbres de 70 c  
de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

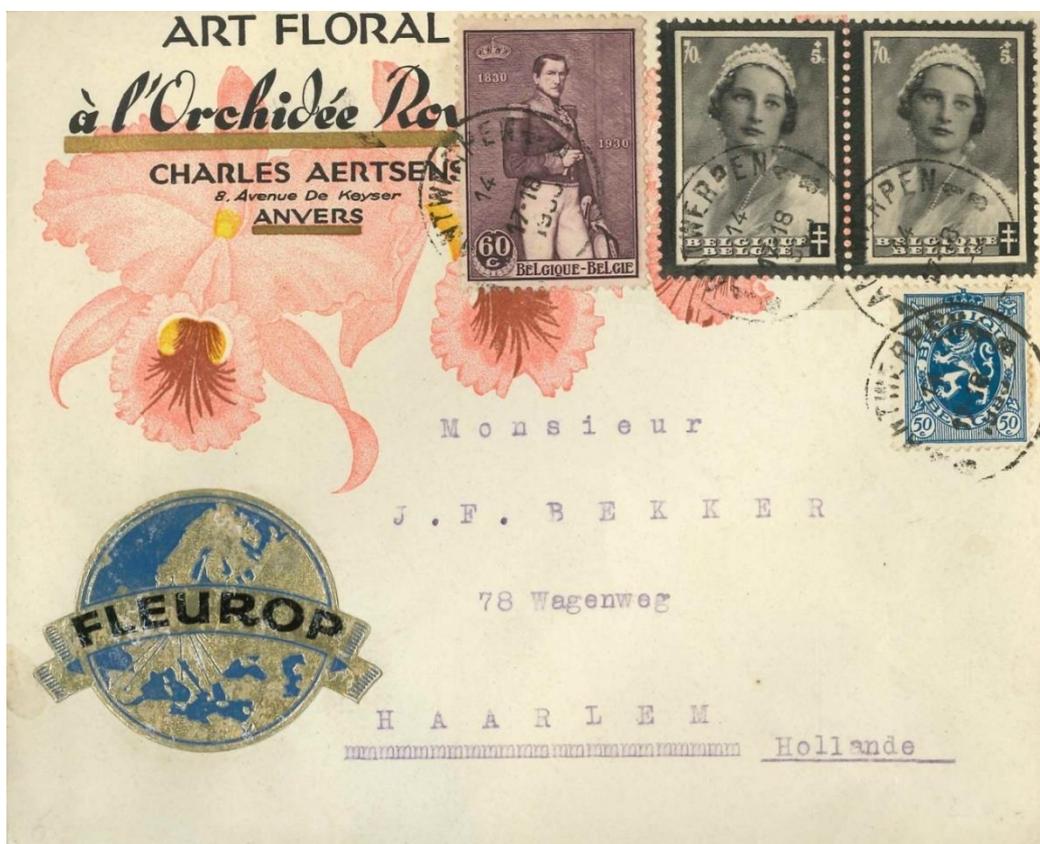
*Les Belgolâtres*



Carte de visite (5 mots maximum) expédiée d'Oostende 1 vers Scheveningen (Pays-Bas), le 28 décembre 1935.

Tarif préférentiel de 35 c pour les Pays-Bas du 01-05-1927 au 14-09-1945.

Utilisation d'un timbre de 35 c de la série « Houyoux » et de deux timbres de 10 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre expédiée d'Antwerpen 1 vers Haarlem (Pays-Bas), le 14 - 1936.

Tarif préférentiel pour les Pays-Bas est de 1,50 Fr jusqu'à 20 gr et par 20 gr en plus de 90 c pour la période du 01-05-1927 au 14-09-1945.

Utilisation d'un timbre de 50 c de la série « Lion héraldique » et d'un timbre de 60 c de la série « centenaire de l'Indépendance Nationale » et de deux timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a donc 10 c de trop.



Lettre expédiée par avion de Mouscron vers Rijswijk ( Pays-Bas), le 21 décembre 1935.

Tarif préférentiel de 1,50 Fr pour les Pays-Bas du 01-05-1927 au 14-09-1945  
plus la taxe aérienne de 50 c par 20 gr soit 2 Fr.

Utilisation d'un timbre de 10 c de la série « Cérès et Mercure » plus un timbre de 5 c de la série « Lion héraldique » plus un timbre de 10 c, 25 c, 50 c et 1 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

#### a) Rayon limitrophe



Lettre recommandée expédiée de Tongeren vers Maestricht ( Pays-Bas), le 19 décembre 1935.

Tarif rayon limitrophe (maximum 30 km de part et d'autre de la frontière) de 70 c pour les Pays-Bas  
du 01-02-1935 au 31-10-1938 plus la taxe de recommandation de 1,75 Fr, soit 2,45 Fr.

Utilisation d'un timbre de 10 c, 25 c, 35 c et 1,75 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

## 9. Taxes



Carte postale expédiée de Bouillon vers Rethel (France), le 28 mars 1938.

Le tarif ne peut s'expliquer que par l'utilisation comme reliquat non utilisé. Cependant, la série a été mise hors cours le 1<sup>er</sup> octobre 1936, dès lors, le timbre est sans valeur et l'envoi doit être taxé.

Dans le cas présent, le postier a apposé le T de taxe et n'a pas oblitéré le timbre. A l'arrivée, Rethel a annulé le timbre avec sa griffe et justifié l'heure d'arrivée par une oblitération.



Carte postale expédiée de Glabbeek-Zuurbemde pour Vilvoorde, le 8 janvier 1937.

Le tarif est de 35 c, dès lors l'utilisation d'un timbre à 50 c ne peut s'expliquer que par un reliquat non utilisé. Malheureusement, la série a été mise hors cours le 1<sup>er</sup> octobre 1936, dès lors, le timbre est sans valeur et l'envoi doit être taxé.

Le postier a apposé le T de taxe et n'a pas oblitéré le timbre en plaçant un O rouge pour préciser que le timbre est sans valeur.

A l'arrivée, Vilvoorde a taxé l'envoi au double du port soit 70 c.

*Les Belgolâtres*



Lettre expédiée de Namur vers Bruxelles, le 3 novembre 1936.

Le tarif est bien de 70 c mais la série a été mise hors cours le 1<sup>er</sup> octobre 1936.

Dès lors, le timbre est sans valeur et le pli est considéré comme non affranchi. Dans ce cas la taxe est double, d'où l'application d'un timbre taxe d'1,40 Fr à l'arrivée à Bruxelles.



Lettre expédiée de Herenthals vers Olten (Suisse), le 31 décembre 1936.

Tarif de la lettre internationale : 1,75 Fr

L'envoi est bien affranchi à 1,75 Fr cependant le timbre de 10 c de la série « Deuil de la Reine Astrid » est hors cours depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1936.

Le timbre devenant nul, il manque 10 c et l'envoi est taxé par un timbre de 15 c (Suisse).



Carte postale réponse, expédiée de Tourcoing (France) vers Oostende, le 9 juin 1936.

Carte postale avec réponse payée N° 86, volet réponse + timbre-poste à 15 c de la série « Houyoux » plus un timbre de 50 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

Tarif de la carte postale en service international : 1 Fr du 1/5/1927 au 15/9/1945

Il s'agit d'un entier postal réponse, belge, affranchi à 1,10 Frs alors que le tarif de la carte postale est d'1 Fr. Il y a donc 10 c de trop, or la carte est taxée comme si les timbres étaient sans valeur (O à l'aniline dessiné aux côtés des timbres).

Une taxe de 2 Frs a bien été réclamée au destinataire alors qu'il s'agissait d'une carte avec réponse payée tout à fait régulière.



Lettre expédiée d'Antwerpen 1 vers Hilversum (Pays-Bas), le 9 octobre 1936.

Tarif de la lettre internationale (taxe réduite) pour les Pays-Bas: 1,50 Fr  
L'envoi est bien affranchi à 1,50 Fr cependant les timbres de la série « Deuil de la Reine Astrid » sont hors cours depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1936.

Les timbres devenant nuls, l'envoi est taxé du double par deux timbres de 10 c des Pays-Bas.



Carte de visite expédiée de Bertrix vers Paris (France), le 31 décembre 1935.

Tarif de la carte de visite internationale (5 mots maximum) : 1,75 Fr.

Le document est affranchi à 1,05 Fr, il manque donc 70 c  
Paris a taxé à 1,20 FFr en utilisant le coefficient de conversion officiel, c'est-à-dire :  
le tarif français est de 1,50 FFr et le belge est de 1,75 Frs, le coefficient est de 0,86.

Il manque 70 c x le coefficient 0,86 = 60 c X 2 (taxe double de l'insuffisance)



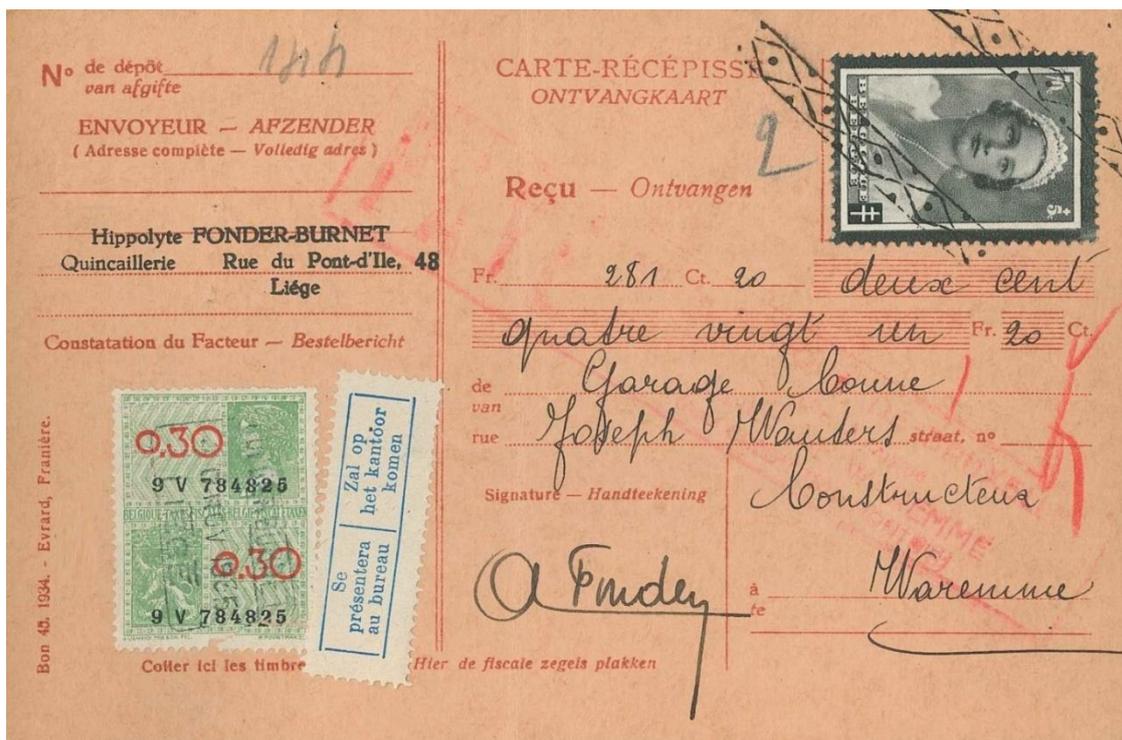
Carte postale internationale expédiée de Gent vers Ziskov (Tchécoslovaquie), le 24 avril 1936.

Tarif international de la carte postale : 1 Fr.

Utilisation d'un timbre de 5 et 25 c de la série « Lion héraldique » et un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

Pour une raison inconnue, la timbre de 70 c est considéré comme nul et l'envoi a été taxé à l'arrivée de 2,10 koruna.

## 10. Les marques de service



Carte récépissé expédiée de Liège vers Waremme en novembre 1935.

Le tarif de 70 c est exact pour le montant de 281,20 Frs (taxe minimum).

Le timbre est annulé par une roulette probablement du bureau de Waremme.

Lors de la présentation au destinataire, ce dernier a demandé de se présenter au bureau de poste afin d'honorer la demande de paiement.

Le facteur a donc apposé une étiquette justificative : Se présentera au bureau / Zal op het kantoor komen.

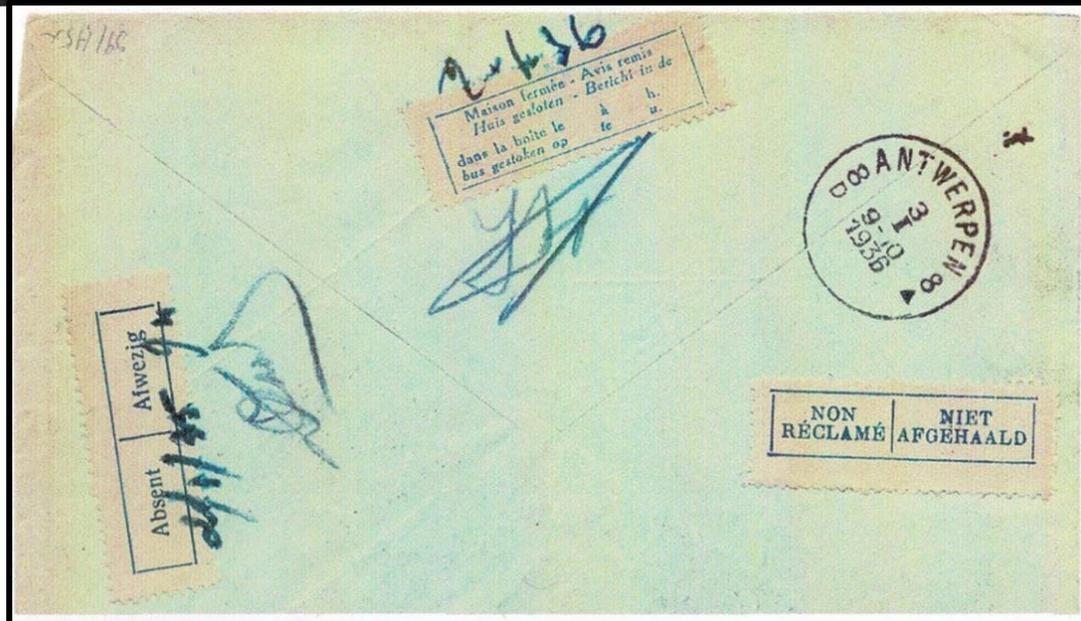
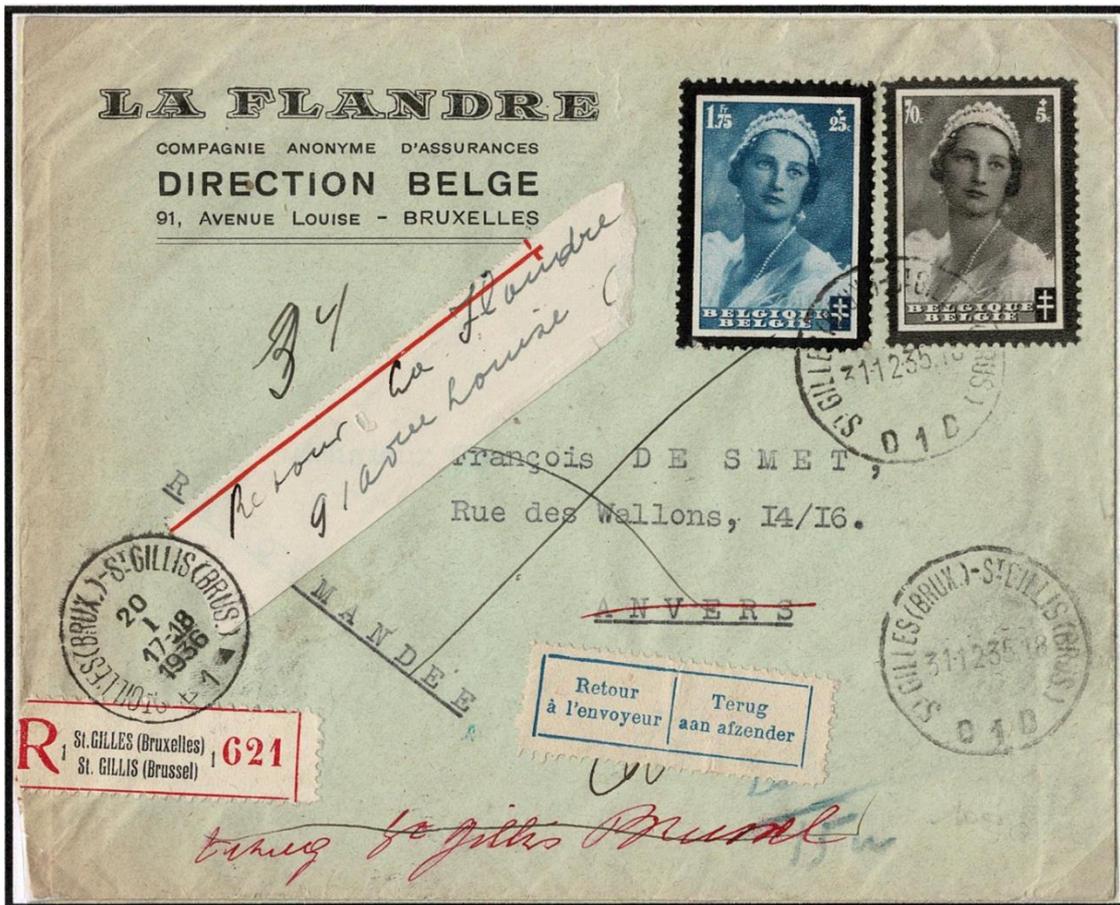
Griffe en rouge, payé par la banque de Bruxelles – Succursale de Waremme.



Reçu sous forme de carte de membre présenté à l'encaissement pour une somme de 11,70 Frs.

Le tarif est de 70 c pour les sommes inférieures à 50 Frs depuis le 1<sup>er</sup> février 1935.

Le destinataire ayant refusé de payer, le facteur appose au verso une étiquette « Refusé/Geweigerd » et la carte n'a donc pas été représentée



Lettre recommandée expédiée de St-Gilles 1 (Bruxelles) vers Anvers, le 31 décembre 1935.

Tarif de la lettre 70 c plus la taxe de recommandation d'1,75 Fr.

Le destinataire étant absent, le facteur appose deux étiquettes, la première « Absent/Afwezig », la seconde « Maison fermée-Avis remis dans la boîte le 2/1/36 - Huis gesloten - Bericht in de bus gestoken op ».

Antwerpen 8 appose son cachet le 3 janvier.

Personne ne se présente pour enlever le pli et ce dernier est renvoyé vers l'expéditeur avec la mention « Non réclamé/Niet afgehaald » et « Retour à l'envoyeur/Terug aan afzender ».

A l'arrivée, St Gilles 1 (Brux) appose son cachet le 20 janvier 1936.

*Les Belgolâtres*



Lettre recommandée expédiée de l'agence de Bruxelles 38 vers Molenbeek, le 15 avril 1936.

Tarif de la lettre 70 c plus la taxe de recommandation d'1,75 Fr soit un total de 2,45 Fr

Le destinataire étant absent, le facteur appose une étiquette « Maison fermée-Avis remis dans la boîte le 16 à 15h40 »  
« Huis gesloten – Bericht in de bus gestoken op ». Molenbeek 1 appose son cachet le 16 avril 1936 entre 16 et 17h.



Lettre en service international par avion d'Antwerpen 6 vers Tenerife (Iles Canaries – Espagne), le 11 décembre 1935 entre 19 et 20 h.

Tarif international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe aérienne de 1 Fr par 20 gr pour les pays d'Europe, soit 2,75 Fr.

L'expéditeur a apposé deux fois un timbre d'1,75 Fr soit pour le double port, mais dans ce cas ce n'est pas 1,75 Fr mais 1 Fr par 20 gr ou alors il a voulu l'expédier en recommandé (valeur 1,75 Fr)

C'est la raison pour laquelle le facteur a apposé la griffe « In de bus gevonden ».

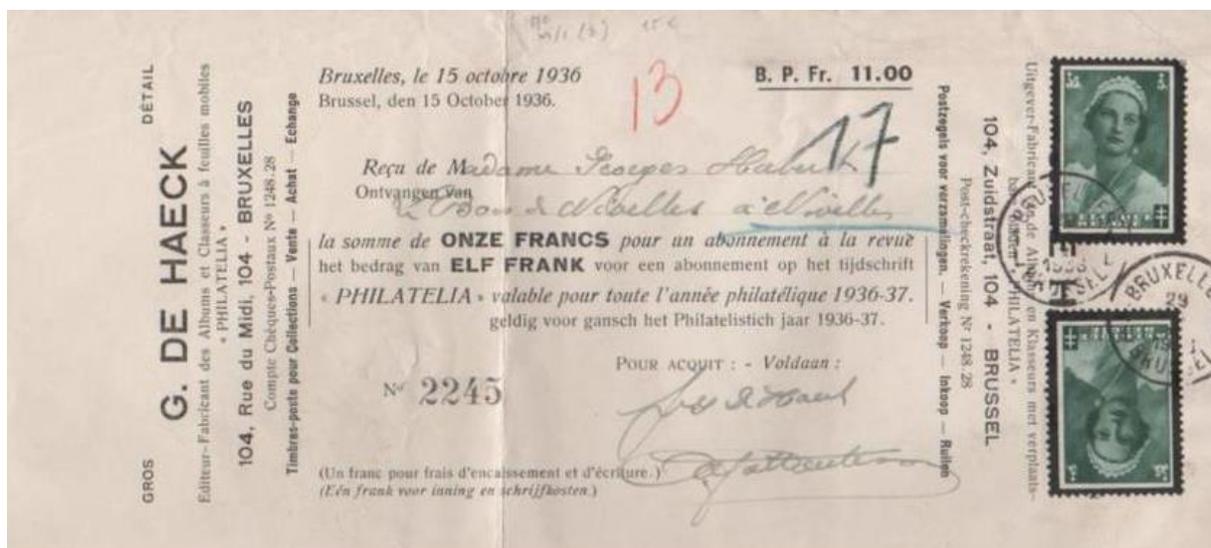
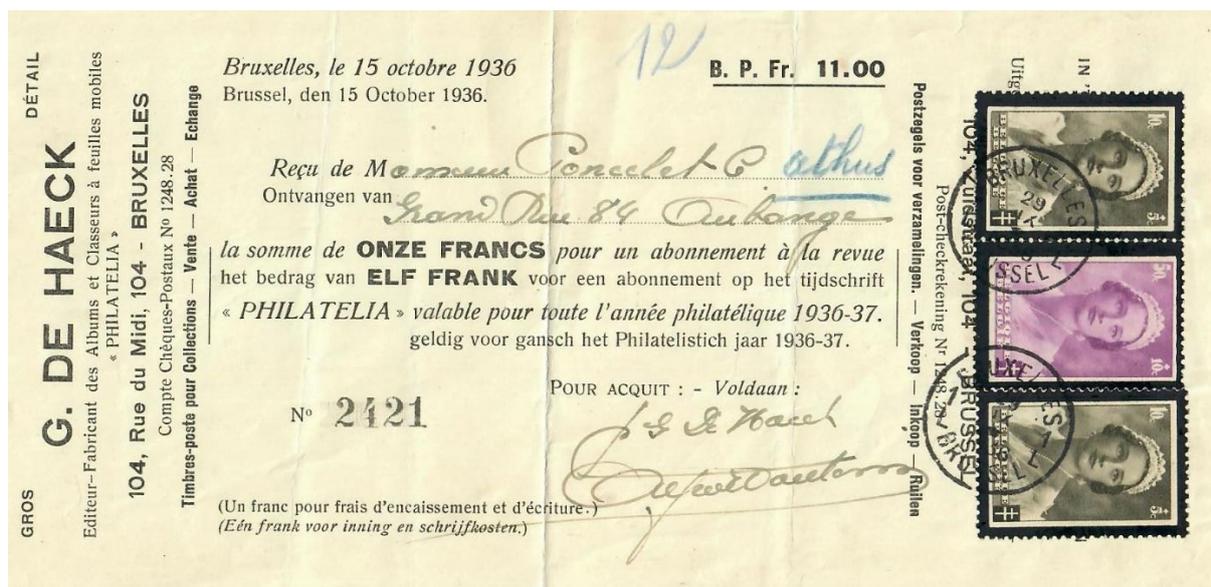
Logiquement le document est passé par Bruxelles (22-23 h), puis par Paris le lendemain dans la nuit avant d'arriver à Tenerife.



Lettre recommandée en service international de Bruxelles 1 vers Savigne l'Evêque (France), le 22 novembre 1935.  
Tarif de la lettre internationale : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation d'1,75 Fr soit : 3,50 Fr.

Vu l'affranchissement de 4,90 Fr, nous en déduisons que l'envoi devait peser entre 21 et 40 gr.,  
dans ce cas le tarif est augmenté d'1 Fr mais sur affranchi de 40 c.  
Le facteur qui a traité le courrier ayant remarqué que le document n'était pas correctement fermé,  
il a apposé une étiquette gommée « Administration des postes/Beheer van posterijen ».

## 11. Quittances



Deux quittances établies à Bruxelles 1 par la même firme pour un destinataire d'Aubange et l'autre de Nivelles, le 29 septembre 1936.

Le tarif des quittances et des reçus correspond à un port de 70 c pour le montant jusqu'à 50 Frs.

Le tarif a été respecté en utilisant des timbres de la série «Deuil de la Reine Astrid ».

12. *Affranchissement complémentaire sur entiers postaux*



Carte postale illustrée représentant l'hôtel de Ville de Leuven, expédiée de Liège 1 vers Francorchamps (Province de Liège), le 29 juillet 1936.  
 Tarif de la carte postale illustrée : 35 c.  
 Utilisation de l'entier n° 21/15 de 25 c (+ 25c) plus un timbre de 10 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Carte postale expédiée en exprès de Bruxelles-Midi vers Wavre (Province du Brabant wallon), le 20 mars 1936.

Tarif de la carte postale : 35 c plus la taxe d'exprès de 1,75 Fr, soit 2,10 Fr.  
 Utilisation de l'entier n°100 I plus un timbre de 25 c de la série « Mercure et Cérès » plus deux timbres de 70 c « Léopold III » et un timbre de 10 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a donc 25 c de trop.

Les Belgolâtres



Carte postale internationale expédiée de Gent 10 vers Souzay par Dampierre (France) du 12/3/1936, réexpédiée vers Saumur (France).

Tarif de la carte postale internationale : 1 Fr.

Utilisation de l'entier n° 112 I plus un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». La carte est sur-affranchie de 5 c.



Carte postale internationale expédiée d'Antwerpen 1 vers Grenchen (Suisse) du 16/4 année illisible.

Tarif exact de 1 Fr pour une carte postale vers l'étranger.

Utilisation d'un entier n° 112 I plus un timbre de 5 c de la série « Lion héraldique », plus un timbre de 25 c de la série « Mercure et Cérès » plus un timbre de 10 et 25 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*



Carte postale internationale expédiée de Bruxelles 1 vers Stockport Angleterre du 15/1/1936.  
 Tarif de la carte postale internationale : 1 Fr.  
 Utilisation de l'entier n° 112 I plus un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».  
 La carte est sur-affranchie de 5 c.



Carte postale internationale expédiée de Rance (Hainaut) vers Osijek (Yougoslavie aujourd'hui en Croatie), date illisible.  
 Tarif de la carte postale internationale : 1 Fr.  
 Utilisation de l'entier n° 112 I plus un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».  
 La carte est sur-affranchie de 5 c.

*Les Belgolâtres*



CP allemande dont la faciale de 6 Pf est perdue + TP belges N° 336 (5 ct Mercure), 339 (25 ct Cérès) + 415 (70 ct Deuil de la Reine Astrid) de Manderfeld (Province de Liège) vers Prüm Allemagne, date illisible. Carte sur-affranchie : il y a moins de 30 km à vol d'oiseau entre les deux communes, donc rayon frontière, avec l'Allemagne = tarif intérieur depuis le 1/7/1926, donc 35 ct suffisaient. Étiquette « Par Avion » superfétatoire.

## 12. le service international

### a.- AFRIQUE



Lettre recommandée expédiée de St Gilles (Bruxelles), le 6-1-1936 vers Tlemcen (Algérie).  
Tarif de la lettre international simple port : 1,75 Fr. + la taxe de recommandation de 1,75 Fr.  
Utilisation d'un timbre à 25 c et 50 c + 1 Fr. et 1,75 Fr. de la série « Deuil Reine Astrid ».



Lettre expédiée en recommandé par avion, le 24-3-1936 de Bruxelles (Quartier Léopold) vers Dar Es Salaam (Tanganyika). Elle arrive dans un premier temps à Nairobi le 1-4-1936 et ensuite à Das Es Salaam le 4-4-1936. Tarif : port de la lettre simple 1,75 Fr. + la taxe de recommandation 1,75 Fr. + la taxe aérienne jusqu'à 10

gr (2 x 3,50 Fr.) : 7 Fr. soit un port total de 10,50 Fr.

Utilisation d'un timbre « Albert Képi » de 10 Fr. + un timbre de 50 c « Deuil Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*



Lettre expédiée de Bruxelles 1, le 4-11-1935 vers Dundo (Angola).

Tarif : port simple en service international 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre « Cérés & Mercure » de 35 c. plus deux timbres à 70 c. « Deuil Reine Astrid ».

A remarquer que le timbre à 1,75 Fr. ne sera émis que 27 jours plus tard.



Lettre expédiée de Tournai 2, le 2-2-1936 vers Port Louis (Ile Maurice). Le trajet utilisé est celui de la ligne française. Le pli part de Tournai, en train jusque Paris, ensuite en avion jusqu'à Marseille (Paris RP avion), puis en avion de Marseille à Tananarive – Tamatave où la lettre est acheminée par paquebot jusqu'à l'Ile Maurice. Tarif : port simple international 1,75 Fr. + taxe aérienne (voie de France 4 Fr./5 gr),

ici lettre pesante 5 gr6 soit 2 ports = 8 Fr. + 1,75 Fr. = 9,75 Fr.

Utilisation d'un « Lion héraldique 1929 » à 50 c + 2 timbres de poste aérienne « Fokker F.VII » de 4 sur 5 et de 5 Fr. + un timbre de 25 c « Deuil Reine Astrid ».



Carte de visite internationale expédiée de Bruxelles 1 vers El Fasher (Soudan Anglais) via Paris et Khartoum. Le tarif de la carte de visite est de 35 c pour une formule de 5 mots maximum. La lettre est postée le 3 février 1936 avec une taxe aérienne de 2 Frs car le tarif pour Khartoum et au-delà passera à 2 Frs à partir du 13 février. Le document arrive bien à Khartoum le 14 et bénéficie donc du nouveau tarif. En poste restante personne ne reprendra le courrier qui reviendra à Bruxelles au mois de mars 1936

## Congo



Carte-vue datée d'Ixelles et expédiée de Bruxelles Quartier Léopold le 27 janvier 1936 à destination de Lusambo. Tarif préférentiel du 01.02.34 : Carte postale vers le Congo belge à 75c  
Utilisation d'un timbre à 50c de la série « Deuil Reine Astrid »  
et d'un timbre à 25c de la série « Mercure »



Lettre expédiée de Schaerbeek / Bruxelles le 1<sup>er</sup> décembre 1936 à destination de Léopoldville-Kalina.

Tarif préférentiel du 01.02.34 : lettre vers le Congo belge à 1.50 Fr / 20gr

Affranchissement à 1.50 Fr – correct pour une lettre de 0-20gr

Utilisation de timbres à 35c (2x) et 70c de la série « Deuil Reine Astrid » et d'un timbre à 10c de la série « Mercure »



Lettre expédiée par avion de St Amandsberg le 9 avril 1936 à destination de Léopoldville parvint le 16 avril. Tarif : Service préférentiel vers le Congo belge (01.02.34) = 1.50 Fr / 5gr + surtaxe aérienne vers le Congo belge (06.11.35) = 3.50 Fr / 5gr (2x).

Affranchissement à 8.50 Fr – correct pour une lettre de 6-10gr. Utilisation de timbres à 10c, 1.75 Fr (2x) et 2.45 Fr (2x) de la série « Deuil Reine Astrid ».



Lettre expédiée par avion de Bruxelles 1 le 26 décembre 1935 à destination de Léopoldville-Kalina où elle parvint le 3 janvier 1936 (encre bleue) via Léopoldville 1 le même jour.

Tarif : Service préférentiel vers le Congo belge (01.02.34) = 1.50 Fr / 20gr + Surtaxe aérienne vers le Congo belge (06.11.35) = 3.50 Fr / 5gr

Affranchissement à 5.05 Fr – 5c de trop pour une lettre de 0-5gr Utilisation de timbres à 35c, 50c, 1.75 Fr et 2.45 Fr de la série « Deuil Reine Astrid ».



Lettre expédiée par avion de St Amandsberg le 13 février 1936 à destination de Léopoldville-Kalina où elle parvint le 20 février via Léopoldville le même jour.

Tarif :

- Service préférentiel vers le Congo belge (01.02.34) = 1.50 Fr / 20gr
- Surtaxe aérienne vers le Congo belge (06.11.35) = 3.50 Fr / 5gr

Affranchissement à 5.05 Fr – 5c de trop pour une lettre de 0-5gr

Utilisation de timbres à 10c, 35c (2x), 50c, 1 Fr (2x) et 1.75 Fr de la série « Deuil Reine Astrid ».



Lettre expédiée par avion de Liège le 19 novembre 1935 à destination de Kongolo.

Tarif :

- Service préférentiel vers le Congo belge (01.02.34) = 1.50 Fr / 20gr
- Surtaxe aérienne vers le Congo belge (06.11.35) = 3.50 Fr / 5gr

Affranchissement à 5 Fr – correct pour une lettre de 0-5gr

Utilisation de timbres à 10c, 1.75 Fr (2x) et 2.45 Fr (2x) de la série « Deuil Reine Astrid ».

Lettre expédiée par avion, aller / retour d'Ostende le 29 août 1936 à destination d'Ostende via Léopoldville le 7 septembre.

Tarif aller :

- Service préférentiel vers le Congo belge (01.02.34) = 1.50 Fr / 20gr
- Surtaxe aérienne vers le Congo belge (06.11.35) = 3.50 Fr / 5gr

Affranchissement aller à 5 Fr – correct pour une lettre de 0-5gr

Utilisation de timbres à 25c, 50c(2x) et 1.75 Fr de la série « Deuil Reine Astrid » + un timbre 2 Fr de poste aérienne Fokker.



Tarif retour :

- Service vers la Belgique (01.02.34) = 1.50 Fr / 20gr
- Surtaxe aérienne vers la Belgique (06.11.35) = 3.50 Fr / 5gr

Affranchissement aller à 5.25 Fr – 25c de trop pour une lettre de 0-5gr

Utilisation de timbres à 1.25 Fr, 1.50 Fr et 2.50 Fr de la série « Protection de l'Enfance Noire ».



Lettre expédiée par avion, aller / retour de Bruxelles 1 le 26 août 1936  
à destination de Woluwe St Lambert via Léopoldville le 7 septembre.

Tarif aller :

- Service préférentiel vers le Congo belge (01.02.34) = 1.50 Fr / 20gr
- Surtaxe aérienne vers le Congo belge (06.11.35) = 3.50 Fr / 5gr

Affranchissement aller à 5 Fr – correct pour une lettre de 0-5gr

Utilisation d'un timbre à 1.75 Fr de la série « Deuil Reine Astrid » + un timbre à 1.50 Fr de poste aérienne « Fokker » + un timbre à 1.75 F/1.50 F de la série « Houyoux »

Tarif retour :

- Service vers la Belgique (01.02.34) = 1.50 Fr / 20gr
- Surtaxe aérienne vers la Belgique (06.11.35) = 3.50 Fr / 5gr

Affranchissement aller à 5.25 Fr – 25c de trop pour une lettre de 0-5gr

Utilisation de timbres à 1.25 Fr, 1.50 Fr et 2.50 Fr de la série « Protection de l'Enfance Noire »

Les Belgolâtres



Lettre expédiée par avion de Gand 10-F le 5 février 1936 à destination de Coquilhatville.

Tarif :

- Service préférentiel vers le Congo belge (01.02.34) = 1.50 Fr / 20gr
- Surtaxe aérienne vers le Congo belge (06.11.35) = 3.50 Fr / 5gr

Affranchissement aller à 5 Fr – correct pour une lettre de 0-5gr

Utilisation d'un timbre à 1 Fr de la série « Deuil Reine Astrid » + de timbres à 50c, 1.50 Fr et 2 Fr de poste aérienne « Fokker ».

Lettre recommandée expédiée par avion de Gand 10-F le 21 novembre 1935 à destination de Tshofa.

Tarif :

- Service préférentiel vers le Congo belge (01.02.34) = 1.50 Fr / 20gr
- Recommandation internationale (01.02.34) = 2.50 Fr
- Surtaxe aérienne vers le Congo belge (06.11.35) = 3.50 Fr / 5gr



Affranchissement aller à 6.75 Fr – manque 75c (???) pour une lettre de 0-5gr

Utilisation d'un timbre à 70c de la série « Deuil Reine Astrid » + un timbre à 1 Fr Léopold III et un timbre à 5 Fr de la série « Képi » + un timbre à 5c de la série « Cérès »

## 6.- AMERIQUES

### Bolivie



Imprimé en recommandé du 3-1-1936 de Bruxelles à La Paz (Bolivie), partant de Paris le 5 janvier par hydravion Laté 300 « Croix du sud » (F-AKGF) d'Air France. Inauguration du service 100% aérien hebdomadaire Europe-Amérique du Sud (cachet recto-verso). Equipage : Rouchon, Carriou, Colmet, Néri et Lavidalie.

Tarif : imprimé 35 c + taxe de recommandation 1,75 Fr. + surtaxe aérienne 17 Fr. soit 19,10 Fr. Utilisation d'un timbre « Albert képi » de 10 Fr. plus deux timbres « Fokker F.VII » un de 4 Fr./5 et l'autre de 5 Fr. + un timbre de 10 c « Deuil Reine Astrid ».

### Brésil

Lettre recommandée adressée par poste aérienne de Leuven 1 (Province du Brabant flamand) vers Rio de Janeiro (République fédérale du Brésil), le 7 août 1936. Passage à Berlin le 12 août, prise en charge par le Zeppelin LZ129 Hindenburg, arrivée à Rio le 16 août et distribué le 17. Tarif de la lettre : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation d'1,75 Fr et la surtaxe aérienne de 17 Fr depuis le 5 janvier 1936 : soit un total de 20,50 Fr. Utilisation d'un timbre à 50 c de la série « Deuil de la Reine Astrid » plus quatre timbres à 5 Fr de la série de poste aérienne « Fokker F.VII ».



*Les Belgolâtres*



Lettre recommandée expédiée de Bruxelles vers Curitiba (Parana) au Brésil, le 11-12-1935.

Acheminée par bateau, le port de la lettre internationale est de 1,75 Fr. + la taxe de recommandation de 1,75 Fr. soit un port total de 3,50 Fr. L'expéditeur a sur affranchi de 10 c l'envoi

Utilisation de deux timbres à 25 c, trois à 10 c et quatre à 70 c de la série « Deuil Reine Astrid ».



Lettre du 15-7-1936 expédiée d'Anvers vers Santos (Brésil), lors de la 100<sup>e</sup> traversée aérienne de l'Atlantique sud le 20-7-1936 par hydravion Laté 301 « Ville de Santiago » (F-AOIM) d'Air France. Equipage : Guerrero, Espitalier, Colmet, Néri et Courson.

Chili



Lettre expédiée de Bruxelles le 30-1-1936 vers Santiago du Chili. La lettre emprunte la voie française, cachet de Paris au verso, en avion jusque Toulouse et ensuite vers l'Amérique du Sud. Cachet d'arrivée, le 5-2-1936 à Santiago.

Tarif : lettre internationale en port simple 1,75 Fr. + la taxe aérienne de 17 Fr. les 5 gr soit 18,75 Fr. Utilisation d'un timbre « Cérès & Mercure » de 25 c + deux timbres « Albert képi » de 2 et 5 Fr. et un timbre de 1 Fr. et deux de 1,75 Fr. de la série « Deuil Reine Astrid ».

Etats-Unis

Lettre en régime international expédiée de Sugny (Province de Namur) vers Edwardsville (Etats-Unis), le 22 janvier 1936.

Tarif de la lettre en régime international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre d'1,75 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

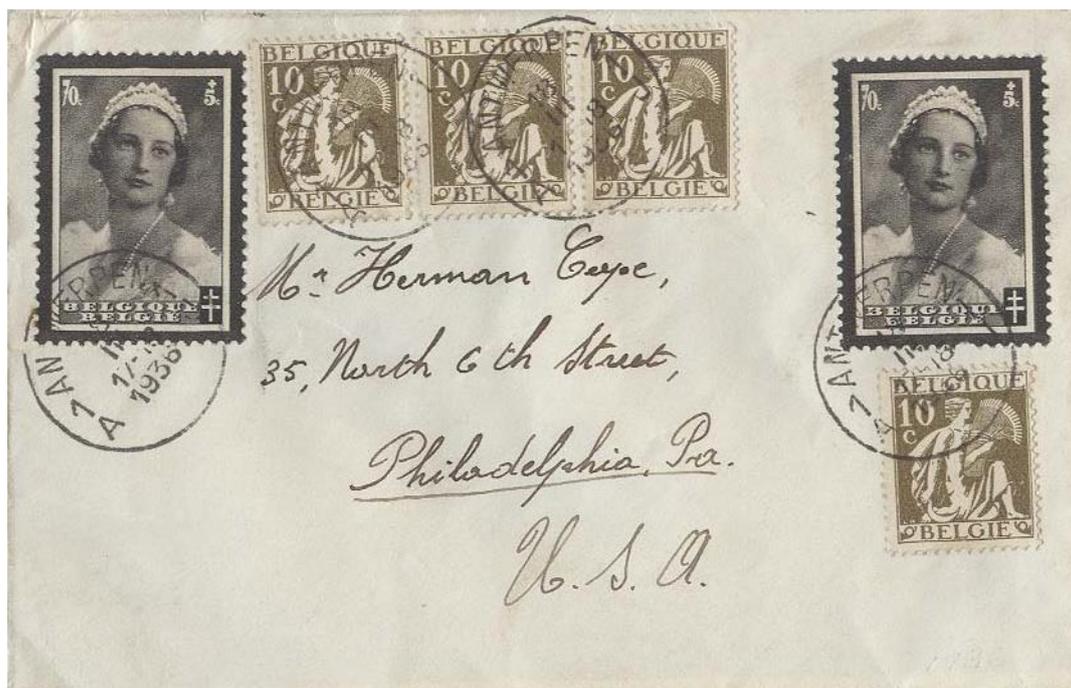




Lettre en régime international expédiée de Charleroi 1 vers Johnstown (Etats-Unis), le 31 octobre 1935.

Tarif de la lettre en régime international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre à 5 c de la série « Cérés et Mercure » plus un timbre à 1 Fr représentant le Roi Léopold III et un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre en régime international expédiée d'Antwerpen 1 vers Philadelphie (Etats-Unis), le 18 mars 1936.

Tarif de la lettre en régime international:- 1,75 Fr.

Utilisation de quatre timbres de 10 c de la série « Cérés et Mercure » plus deux timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a 5 c de trop.



Lettre en régime international recommandée expédiée d'Antwerpen 1 vers Seattle (Etats-Unis), le 24 décembre 1935.

Tarif de la lettre en régime international de 20,1 à 40 gr : 2,75 Fr (1,75 + 1 du double port) plus la taxe de recommandation de 1,75 Fr soit au total 4,50 Fr.

Utilisation d'un timbre à 35 c, 1,75 et 2,45 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a 5 c de trop.



Lettre en régime international recommandée expédiée de Bruxelles 1 vers Farmington (Maine - Etats-Unis), le 3 mars 1936.

Tarif de la lettre en régime international de 20,1 à 40 gr : 2,75 Fr (1,75 + 1 du double port) plus la taxe de recommandation de 1,75 Fr soit au total 4,50 Fr.

Utilisation d'un timbre à 10 et 20 c de la série « Lion héraldique » plus un timbre à 70 c Léopold III et un timbre à 25 et 50 c plus un timbre à 1 et 1,75 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Les Belgolâtres



Lettre recommandée adressée par poste aérienne de Bruxelles 1 vers New-York (U.S.A.), le 17 septembre 1936. Passage à Francfort le 17 septembre, prise en charge par le Zepplin LZ129 Hindenburg.

Tarif de la lettre : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation d'1,75 Fr et la surtaxe aérienne de 8,50 Fr (états au nord du Brésil) : soit un total de 12 Fr

Utilisation d'un timbre à 10 Fr de la série « Léopold III col ouvert » plus un timbre à 2,45 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a 45 c de trop.



Lettre en régime international recommandée expédiée de Wetteren vers Philadelphie (Etats-Unis), le 28 février 1936.

Tarif de la lettre en régime international de 20,1 à 40 gr : 2,75 Fr (1,75 + 1 du double port) plus la taxe de recommandation de 1,75 Fr soit au total 4,50 Fr.

Utilisation d'un timbre à 1 Fr et deux timbres à 1,75 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre adressée par poste aérienne de Bruxelles vers Los Angeles (U.S.A.), le 11 avril 1936. Tarif de la lettre : 1,75 Fr plus la surtaxe aérienne de 2 Fr par 5 gr (6 Fr pour 15 gr) : soit un total de 7,75 Fr  
Utilisation d'un timbre à 10, 25, 35, 50, 70 c et 1 Fr, 1,75 et 2,45 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ». il manque 65 c et le document est taxé 0,55 Fr Or.  
On remarque également la griffe « Trouvé à la boîte : In de bus gewonden ».



Lettre en régime international expédiée de Charleroi 1 vers Punxsutawney (Etats-Unis), le 12 février 1936. Tarif de la lettre en régime international : 1,75 Fr.  
Utilisation de quatre timbres de 10 c de la série « Cérès et Mercure » plus deux timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a 5 c de trop.



Lettre recommandée expédiée par voie aérienne de Bruxelles 1 vers Akron (Ohio) – U.S.A., le 5 mai 1936. Prise en charge par le Zeppelin LZ129 Hindenburg, arrivée le 9 mai à New-York et distribuée le 11 mai 1936 à Akron (Ohio).

Tarif de la lettre en régime international depuis le 01-05-1927 : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation d'1,75 Fr et la surtaxe aérienne de 8,50 Fr (états au nord du Brésil) : soit un total de 12 Fr. Utilisation d'un timbre à 15 c de la série « Petit sceau de l'Etat » plus un timbre à 35 c de la série à surtaxe « Deuil Reine Astrid » ainsi qu'un timbre à 1,50 Fr et deux timbres à 5 Fr de la série de poste aérienne « Fokker F.VII »

Carte illustrée recommandée adressée par poste aérienne de Bruxelles 5 vers New-York (U.S.A.), le 16 septembre 1936. Passage à Francfort le 17 septembre, prise en charge par le Zeppelin LZ129 Hindenburg. Tarif de la carte illustrée en régime international : 35 c plus la taxe de recommandation d'1,75 Fr et la surtaxe aérienne de 8,50 Fr (états au nord du Brésil) : soit un total de 10,60 Fr



Utilisation de deux timbres à 5 Fr de la série « Fokker F.VII » plus un timbre à 10 et 50 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

c. - ASIE



Lettre en service international expédiée de Liège 3 vers Calcutta (Inde), le 5 décembre 1935.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre de 35 c de la série « Cérès et Mercure » plus deux timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre en service international expédiée de Braine l'Alleud vers Jérusalem (Palestine), le 14 ? 1936.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre de 10 c, 25 c, 50 c, 70 c et 1 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a 80 c de trop. Si l'expéditeur a voulu s'acquitter de la taxe de poste restante, elle est fixée à 30 c.

*Les Belgolâtres*



Lettre expédiée par avion de Bruxelles Midi le 22 janvier 1936 pour Médan (Indes néerlandaises).

La lettre est transmise au bureau centralisateur de Bruxelles 1 (verso)

et cachet d'arrivée à Médan le 31-1-1936.

Tarif de la lettre simple : 1,75 Fr. + 4, 50 Fr. de surtaxe aérienne.

Utilisation d'un timbre à 10 et 25 c. + 1 Fr. + 2 X un 2,45 Fr. de la série « Deuil Reine Astrid ».



Lettre en service international expédiée de Waterloo vers Medan Sumatra (Indes Néerlandaises),  
le 6 mai 1936.

Tarif international de 1,75 Fr

Utilisation d'un timbre de 25 c et 50 c plus un timbre d'1 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*



Lettre expédiée en recommandé de Visé (province de Liège) le 23 avril 1936 vers Shanghai (Chine)

Tarif de la lettre simple = 1,75 Fr. + la taxe de recommandation de 1,75 Fr.

Utilisation de deux timbres de 1,75 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

Lettre expédiée en recommandé de Ham s/Heure (province de Namur) le 7 janvier 1936 vers Alexandrette (Syrie).

Arrivée à Beyrouth RP le 14 janvier 1936.

Tarif de la lettre simple = 1,75 Fr. + la taxe de recommandation de 1,75 Fr.

Utilisation de deux



timbres « Albert Képi-petit format » en tête-bêche interpanneaux de 75 c. + un timbre de la série « Cérés & Mercure » de 25 c. ainsi qu'un timbre « Deuil de la Reine Astrid » de 1,75 Fr.



Lettre expédiée en recommandé d'Antwerpen 1, le 28 décembre 1935  
vers Calcutta (Indes britanniques)

Tarif de la lettre + de 20 gr (1,75 Fr. + 1 Fr.) = 2,75 Fr.  
+ la taxe de recommandation de 1,75 Fr. soit 4,50 Fr.

Utilisation d'un timbre « Léopold III – de profil à gauche » de 1 Fr. plus un timbre à 10 c.  
+ 2 timbres à 70 c. et 1 Fr. de la série « Deuil Reine Astrid »

d.- EUROPE

Allemagne



Carte postale en régime international expédiée de Bruxelles 1 vers Mayence (Mainz) (Allemagne), le 24 décembre 1935.

Tarif de la carte postale en régime international : 1 Fr  
 Utilisation d'un timbre de 10 et 20 c de la série « Cérés et Mercure »  
 plus un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Carte postale en régime international expédiée d'Antwerpen 6 vers Aschersleben (Allemagne), le 24 février 1936.

Tarif de la carte postale en régime international : 1 Fr  
 Utilisation de deux timbres de 25 c et un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».  
 Il y a 20 c de trop.

*Les Belgolâtres*



Lettre en régime international expédiée de Bruxelles 1 vers Munich (Allemagne), le 17 novembre 1935.  
Tarif de la lettre en régime international : 1,75 Fr.  
Utilisation d'un timbre à 35 c de la série « Cérès et Mercure » ainsi que deux timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre international expédiée de Gent 1 vers Francfort-sur-le-Main (Frankfurt-am-Main) (Allemagne), le 24 janvier 1936.  
Tarif de la lettre international : 1,75 Fr.  
Utilisation d'un timbre à 5 c de la série « Cérès et Mercure » ainsi que deux timbres de 70 c de la série « Léopold III » et trois timbres de 10 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*



Lettre en régime international expédiée de Soignies (Hainaut) vers Gera (Allemagne), le 4 mai 1936.  
 Tarif de la lettre en régime international : 1,75 Fr.  
 Utilisation de deux timbres à 5 c de la série « Cérès et Mercure » ainsi qu'un timbre de 20 c « Lion héraldique » plus un timbre de 70 c « Léopold III » et un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Au total 1,70 Fr, il manque donc 5 c.

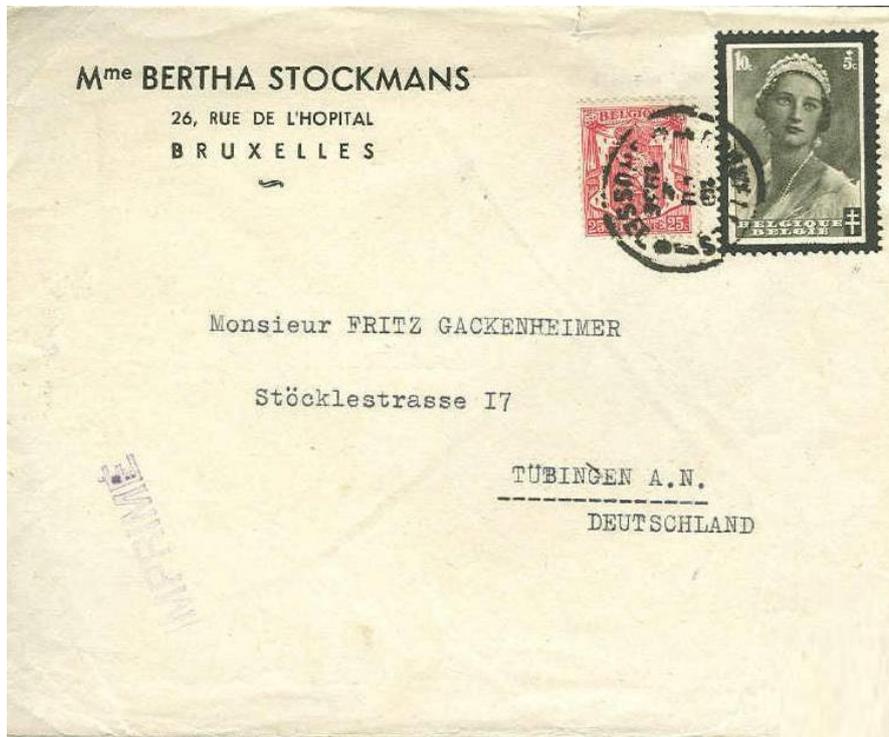
Lettres en régime international expédiées de Bruxelles vers Dieburg (Allemagne) à des dates différentes, mais pour le même destinataire.



Tarif de la lettre en régime international : 1,75 Fr.

Les deux documents sont timbrés avec l'ensemble de la série mais les tarifs ne correspondent à rien.  
 L'utilisation de la série complète des timbres « Deuil de la Reine Astrid » est le seul souci de l'expéditeur.

*Les Belgolâtres*



Imprimé expédié en service international de Bruxelles 1 vers Tübingen (Allemagne),  
le 20 décembre 1935.

Tarif de l'imprimé en service international jusqu'à 50 gr : 35 c.

Utilisation d'un timbre de 25 c de la série « Lion héraldique » plus un timbre de 10 c  
de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre recommandée en  
régime international  
expédiée de Bruxelles 1  
vers Coblenz (Koblenz)  
(Allemagne), le 7  
décembre 1935.

Tarif de la lettre en service  
international jusqu'à 20  
gr : 1,75 Fr plus la taxe de  
recommandation d'1,75 Fr  
soit 3,50 Fr.

Utilisation d'un timbre de  
5 c de la série « Mercure et  
Cérès » et d'un timbre de  
70 c, 1 et 1,75 Fr de la  
série « Deuil de la Reine  
Astrid ».

*Les Belgolâtres*



Lettre recommandée en service international expédiée de Bruxelles 1 vers Mannheim (Allemagne), le 29 janvier 1936.

Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr soit 3,50 Fr.

Utilisation de cinq timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre recommandée en service international-expédiée de Bruxelles 1 vers Lüttringhausen (Allemagne), le 4 novembre 1935. Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation d'1,75 Fr soit 3,50 Fr.

Utilisation d'un timbre de 1 Fr de la série « Léopold III » plus quatre timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

Il y a donc 30 c de trop.

Le document a été endommagé et une étiquette « cachet gommé » de l'Administration des postes belges a été apposée sur la partie défectueuse.



## Les Belgolâtres



Lettre recommandée en service international expédiée d'Antwerpen 1 vers Wesermuende (Allemagne), le 22 février 1936.  
 Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation d'1,75 Fr soit 3,50 Fr.  
 Utilisation de la série complète des timbres « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a donc 3,60 Fr de trop.

Lettre recommandée en service international expédiée d'Antwerpen 17 vers Greiz (Allemagne), le 2 mai 1936.  
 Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation d'1,75 Fr soit 3,50 Fr.  
 Utilisation de la série complète des timbres « Deuil de la Reine Astrid ».  
 Il y a donc 3,60 Fr de trop.



Etiquette de douane allemande en vert, indiquant « ne peuvent être livrés en Allemagne qu'à la demande du bureau de douane compétent ».  
 Au verso, bande de fermeture de contrôle de devises du bureau de douane à Géra.



Angleterre



Carte postale en service international expédiée de la malle Oostende-Dover vers Hull (Royaume-Uni), le 2 février 1936.

Tarif de la carte postale en service international : 1 Fr

Utilisation de deux timbres de 50 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Carte postale en service international expédiée d'Antwerpen 1 vers Colwyn Bay (Royaume-Uni), le 23 mai 1936.

Tarif de la carte postale en service international : 1 Fr

Utilisation d'un timbre de 10, 25, 35 et 50 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

Il y a 20 c de trop.

*Les Belgolâtres*



Lettre en service international expédiée de Bruxelles 1 vers Londres (Royaume-Uni),  
le 4 novembre 1935.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre à 35 C de la série « Cérès et Mercure » ainsi que deux timbres de 70 c de la série  
« Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre en service international expédiée d'Oostende vers Newcastle (Royaume-Uni),  
le 17 novembre 1935.

Tarif de la lettre en service international de 20,1 à 40 gr : 1,75 + 1 Fr. = 2,75 Fr

Utilisation de quatre timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». soit 5 c de trop

*Les Belgolâtres*



Lettre en service international expédiée de Bruxelles Sud vers Sandgate (Royaume-Uni), le 19 août 1936.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre à 5 c de la série « Lion héraldique » ainsi qu'un timbre de 10, 25, 35 c et 1 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre en service international expédiée de Bruxelles 1 vers Kingston (Royaume-Uni), le 2 mars 1936.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre à 35, 50 et 70 c plus deux timbres de 10 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*



Carte de visite en régime international expédiée de Blankenberge vers Londres (Royaume-Uni),  
le 30 décembre 1935.

Tarif de la carte de visite 5 mots maximum : 35 c.

Utilisation d'un timbre de 35 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre recommandée en service international expédiée de Bruxelles 1 vers Londres (Royaume-Uni),  
le 7 décembre 1935.

Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr  
plus la taxe de recommandation 1,75 Fr soit 3,50 Fr.

Utilisation d'un timbre de 25 et 50 c plus un timbre d'un  
et 1,75 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre recommandée en service international expédiée d'Antwerpen 1 vers Londres (Royaume-Uni),  
le 12 décembre 1935.

Tarif de la lettre en service international de 20,1 à 40 gr : (1,75 + 1) 2,75 Fr  
plus la taxe de recommandation 1,75 Fr soit 4,50 Fr.

Utilisation de deux timbres de 5 c de la série « Cérès et Mercure » plus un timbre de 25 et 70 c  
ainsi qu'un timbre d'un et 2,45 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*



Lettre recommandée en service international expédiée par avion de Bruxelles 1 vers Liverpool (Royaume-Uni), le 1<sup>er</sup> décembre 1935. 1<sup>er</sup> jour d'émission.

Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr et la taxe de poste aérienne de 50 c pour 20 gr, soit un total de 4 Fr.

Utilisation de la série complète des timbres « Deuil de la Reine Astrid » à l'exception du timbre de 70 c émis le 31 octobre 1935. Il y a donc 2,70 Fr de trop.



Lettre recommandée et exprès en service international expédiée par avion de Bruxelles 1 vers Torquay (Royaume-Uni), le 6 novembre 1935.

En tenant compte du prix payé pour cet envoi, nous en déduisons le tarif suivant :

Lettre en service international jusqu'à 140 gr : (1,75 + 6 x 1) soit 7,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr, la taxe d'exprès 3,50 Fr et la taxe aérienne de 3 Fr (6 x 50 c), total 16 Fr.

Mais il y aurait 90 c de trop.

Utilisation de la série complète des timbres « Fokker F.VII » plus un timbre de 75 c de la série « Albert 1<sup>er</sup> Képi » et un timbre de 75 c de la série « Léopold III » ainsi que deux timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*



Lettre recommandée en service international expédiée de Bruxelles 1 vers Londres (Royaume-Uni), le 24 février 1936.

Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr soit un total de 3,50 Fr.

Utilisation de la série complète des timbres « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a donc 3,60 Fr de trop.



Lettre recommandée en service international expédiée par avion de Bruxelles 1 vers Liverpool (Royaume-Uni), le 9 janvier 1936.

Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr et 50c de taxe aérienne soit un total de 4 Fr.

Utilisation de la série complète des timbres « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a donc 3,10 Fr de trop.

## Les Belgolâtres



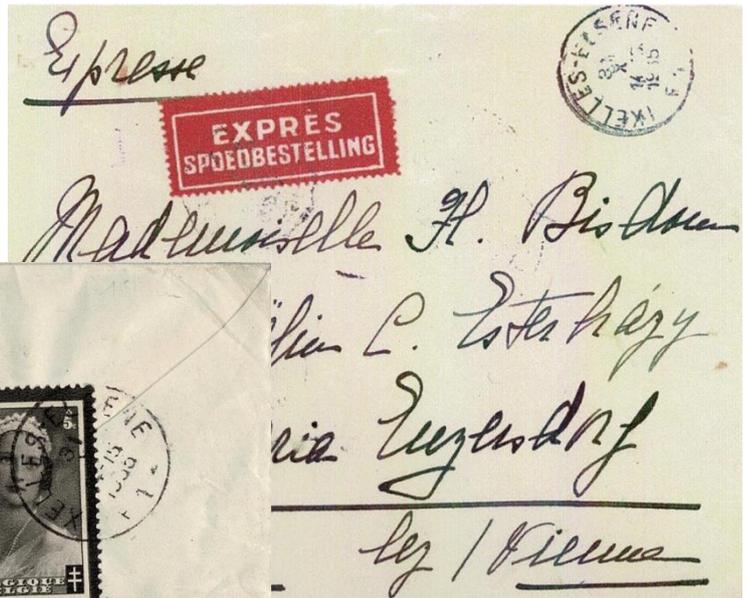
Lettre recommandée et expès en service international expédiée de Bruxelles 1 vers Londres (Royaume-Uni), le 29 février 1936.

Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr et 3,50 Fr de taxe d'expès, soit un total de 7 Fr.

Utilisation de la série complète des timbres « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a donc 10 c de trop.

### Autriche

Lettre expès en service international expédiée par avion d'Ixelles 1 vers Maria Enzersdorf (Autriche), le 31 octobre 1935. 1<sup>er</sup> jour d'émission de cette valeur.



Tarif de la lettre en service international jusqu'à 40 gr : (1,75 + 1) 2,75 Fr plus la taxe d'expès 3,50 Fr et 50c de taxe aérienne soit un total de 6,25 Fr.

Utilisation de neuf timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a donc 5 c de trop.

Danemark



Lettre en service international expédiée d'Antwerpen vers Copenhague (Danemark), le 14 mars 1936.  
Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.  
Utilisation d'un timbre à 25 et 50 c et d'1 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre recommandée en service international expédiée de Liège 1 vers Marstal (Danemark), le 13 avril 1936.  
Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr soit un total de 3,50 Fr.  
Utilisation de la série complète des timbres « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a donc 3,60 Fr de trop.

Espagne



Carte de visite en régime international expédiée par avion de Bruxelles vers Palma de Majorque (Espagne), le 20 avril 1936.

Tarif de la carte de visite en régime international : 35 c plus la taxe de poste aérienne 1 Fr.

Utilisation d'un timbre d'1 Fr de la série « Fokker F.VII » plus un timbre de 35 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre en service international expédiée par avion de Bruxelles 5 vers Mallorca (Espagne), en janvier 1936.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr plus la taxe de poste aérienne 1 Fr.

Utilisation d'un timbre à 35 c et un timbre de 2,45 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

Il y a 10 c de trop.



Lettre en service international expédiée par avion d'Antwerpen 6 vers Ténériffe (Espagne), le 11 décembre 1935.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr plus la taxe de poste aérienne 1 Fr.

Utilisation d'un timbre à 1 Fr de la série « Fokker F.VII » et deux timbres de 1,75 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid » Il y a 1,75 Fr de trop.

Cependant, comme le pli a été déposé dans une boîte aux lettres, l'expéditeur a certainement voulu que le document parte comme recommandé et c'est pour cela qu'il y a 1,75 Fr de trop.

France



Carte postale en régime international expédiée de Verviers 2 vers Paris (France), le 6 juillet 1936.

Tarif de la carte postale en régime international : 1 Fr

Utilisation d'un timbre de 1 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Carte postale en régime international expédiée de Bruxelles 1 vers Paris (France), le 17 février 1936.

Tarif de la carte postale en régime international : 1 Fr

Utilisation d'un timbre de 10 et 20 c de la série « Cérès et Mercure » plus un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

Les Belgolâtres



Carte postale en régime international expédiée de Liège 1 vers Vendôme (France), le 25 avril 1936.  
 Tarif de la carte postale en régime international : 1 Fr  
 Utilisation d'un entier postal « Lion héraldique » de 50 c  
 plus un timbre de 25 et 35 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a 10 c de trop.



Lettre en service international expédiée de Rochefort vers Quimper (France), le 20 décembre 1935.  
 Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.  
 Utilisation d'un timbre à 1,75 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre en service international expédiée d'Oostende vers Lille (France), le 15 janvier 1936.  
 Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.  
 Utilisation de deux timbres de 20 c de la série « Cérés et Mercure » plus un timbre à 35 c et à 1 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre en régime international expédiée d'Antwerpen vers Mulhouse (France), le 2 janvier 1936.

Tarif de la lettre en régime international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre à 5 c de la série « Cérés et Mercure » plus un timbre « Léopold III » et deux timbres de 35 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*



Lettre en service international expédiée de Juslenville (province de Liège) vers Tourcoing (France), le 23 janvier 1936.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre à 25 et 50 c plus un timbre d'1 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ». La lettre a été oblitérée dans l'ambulant Herbesthal- Bruxelles/Brussel 6.

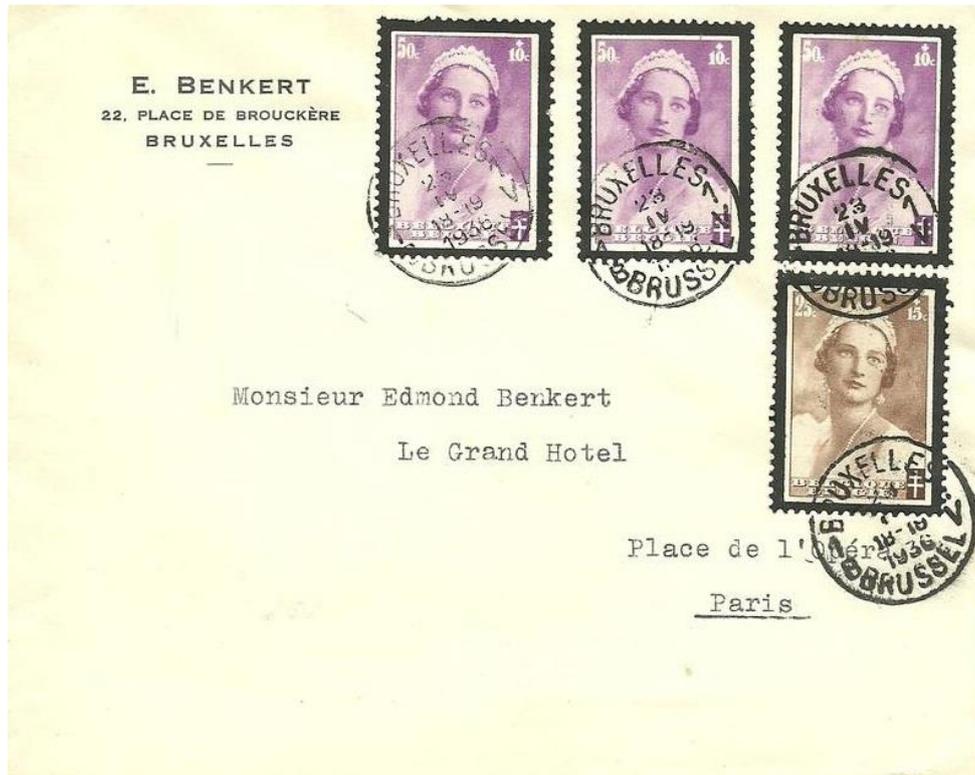


Lettre en service international expédiée d'Esneux (province de Liège) vers Paris (France), le 4 juillet 1936.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre à 35 c de la série « Lion héraldique » plus un timbre de 70 c « Léopold III » et deux timbres de 35 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*



Lettre en service international expédiée de Bruxelles 1 vers Paris (France), le 23 avril 1936.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre à 25 c et de trois timbres à 50 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

Lettre en service international expédiée du paquebot Colombo (bateau français) vers Paris (France), le 8 janvier 1936.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre à 35 c de la série « Cérès et Mercure » plus deux timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Le tarif est bien exact mais le document n'a pas été posté dans une boîte aux lettres d'un bateau belge ou à destination de la Belgique, dès lors, les timbres apposés sur le pli sont sans valeurs et pourtant pas taxés



*Les Belgolâtres*



Lettre en service international expédiée de Gent 10 vers Paris (France), le 24 février 1936.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre à 25, 35, 50 et 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a 5 c de trop.



Lettre en service international expédiée d'Oostende vers Lille (France), le 17 janvier 1936.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre à 10 et 70 c plus un timbre d'1 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

Il y a 5 c de trop.

*Les Belgolâtres*



Imprimé expédié en service international de Bruxelles Sud vers Paris (France), le 2 décembre 1935.

Tarif de l'imprimé en service international de 50,1 à 100 gr : 35 + 35 c = 70 c.

Utilisation d'un timbre de 10, 25 et 35 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Carte de visite en régime international expédiée de Bruxelles 1 vers Lille (France), en 1936.

Tarif de la carte de visite en régime international de 5 mots maximum : 35 c

Il est plus que probable que la carte de visite comportait plus de 5 mots ou que le pli était fermé. Dans ce cas, l'envoi aurait dû être affranchi à 1,75 Fr. En France, il a été taxé à 2,40 FFr par un timbre taxe de 30 c de la série « Duval » et un timbre de 10 c et de 2 Fr de la série « Recouvrement ». En Belgique le document aurait été taxé à 2,80 Fr soit 2 x la différence d'1,40 Fr.



## *Les Belgolâtres*

Mais contrairement aux croyances, il n'y a pas de parité entre le franc belge et le français. Le coefficient est calculé par le rapport du tarif des lettres des deux pays, soit 1,50 pour la France et 1,75 pour la Belgique : dès lors le coefficient est de 0,86.

En appliquant ce coefficient à la taxe belge (1,40 x 0,86 = 1,20 X 2) vous obtenez le montant de la taxe française.

Les valeurs françaises ont été annulées en partie par la griffe « Retour à l'expéditeur ».

Une griffe stipule également « Inconnu à Lille, le Chef facteur + son nom ». Pas taxée en Belgique au retour.



Carte de visite en service international expédiée de Bertrix (province de Luxembourg) vers Paris (France), le 31 décembre 1935.

Tarif de la carte de visite 5 mots maximum 35c, mais toute correspondance 1,75 Fr.

L'enveloppe est affranchie à 1,05 Fr, il manque donc 70 c et l'envoi est taxé 1,20 FFr.

Le coefficient de conversion est calculé par le rapport entre le tarif des deux pays soit  $1,50 \text{ FFr} / 1,75 \text{ Fr} = 0,86$ . Comme il manque 70 c belges x par le coefficient de  $0,86 = 0,60 \text{ FFr}$  taxé au double, soit 1,20 FFr.

Utilisation d'un timbre de 35 c de la série « Cérès et Mercure » plus un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*



Imprimé expédié en service international de Bruxelles 1 vers Paris (France), le 23 février 1936.

Tarif de l'imprimé en service international jusqu'à 50 gr : 35 c.

Utilisation d'un timbre de 35 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre recommandée en service international expédiée de Bruxelles 1 vers Colmar (France), le 3 mai 1936.

Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr soit 3,50 Fr.

Utilisation de cinq timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Les Belgolâtres



Lettre recommandée en service international expédiée de Gent 2  
vers Calais (France), le 24 décembre 1935.

Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr  
soit un total de 3,50 Fr.

Utilisation de la série complète des timbres « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a donc 3,60 Fr de trop.  
Griffe manuelle dans le coin supérieur droit « Gefrank afzender » ou affranchi par l'expéditeur.



Lettre recommandée  
en service  
international  
expédiée de St Gilles  
3 vers Paris  
(France), le 19 mars  
1936.

Tarif de la lettre en  
service international  
jusqu'à 20 gr : 1,75  
Fr plus la taxe de  
recommandation  
1,75 Fr soit un total  
de 3,50 Fr.

Utilisation de la  
série complète des  
timbres « Deuil de la  
Reine Astrid ». Il y a  
donc 3,60 Fr de trop.

## Les Belgolâtres



Lettre recommandée en service international expédiée de Mons 2  
vers Arras (France), le 9 novembre 1935.

Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr  
soit un total de 3,50 Fr.

Utilisation de deux timbres de 75 c de la série « Albert Képi » plus deux timbres à 35 c de la série  
« Enfants Royaux » et deux timbres à 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a donc 10c de trop.

Carte postale expédiée  
en exprès de Bruxelles  
1 vers Paris (France),  
le 1 septembre 1936.

Tarif de la carte  
postale en service  
international : 1 Fr  
plus la taxe d'exprès,  
3,50 Fr soit 4,50 Fr.  
Utilisation d'un  
timbre de 2 Fr de la  
série « Albert 1<sup>er</sup>  
Képi » et d'un timbre  
de 10 c et d'un autre  
de 2,45 Fr de la série  
« Deuil de la Reine  
Astrid ».  
Il y a 5 c de trop.



Lettre en service international exprès expédiée de Verviers vers Tourcoing (France), le 13 janvier 1936.  
 Port de la lettre : 1,75 Fr plus la taxe d'exprès de 3,50 Fr soit 5,25 Fr.  
 Utilisation d'un timbre de 10 et 25 c plus deux timbres de 2,45 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre expédiée avec valeur déclarée de 3.150 Fr (315 Fr-or) en poste restante de Bruxelles 1 vers Lyon (France), le 3 mars 1936.

Le port de la lettre en service international de 20,1 à 40 gr est de 2,75 Fr (1,75 + 1 Fr), la taxe de recommandation est de 1,75 Fr + le droit

proportionnel de 0,25 c/300 Fr pour la valeur déclarée, soit  $11 \times 25 \text{ c} = 2,75 \text{ Fr}$ . Soit un total de 7,25 Fr. Or la lettre est affranchie à 8,40 Fr, il y a donc une différence de 1,15 Fr qui ne s'explique pas. La lettre est taxée de 30 c à Lyon, taxe représentant les frais de poste restante. Il faut encore faire remarquer que l'étiquette rouge ne comporte aucune griffe du bureau d'expédition en contradiction avec l'Ordre de Service n°36 du 25 avril 1930

Les Belgolâtres



Lettre en service international exprès expédiée de Verviers vers Tourcoing (France), le 5 mars 1936.

Port de la lettre : 1,75 Fr plus la taxe d'express de 3,50 Fr soit 5,25 Fr.

Utilisation de deux timbres de 10 c de la série « Lion héraldique » et deux timbres de 75 c « Léopold III » plus un timbre de 1 et 2,45 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre recommandée en service international expédiée de Koekelberg vers Paris (France), le 19 février 1936.

Le contenu de la lettre est composé de dentelle de fil de lin d'une valeur de 62 Fr.

Tarif de la lettre en service international de 40,1 à 60 gr : (1,75 + 2x1) 3,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr soit 5,50 Fr.

Utilisation d'un timbre de 10 c et deux timbres de 25 c de la série « Cérés et Mercure » plus deux timbres de 2,45 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

A Paris, la douane a précisé le montant de la taxe à payer et un timbre taxe de 2 FFr a été apposé sur l'envoi.

Pays-Bas



Lettre en service international en taxe réduite expédiée d'Uccle vers Den Haag (Pays-Bas), le 31 décembre 1935.  
Tarif d'une lettre pour les Pays-Bas du 1 mai 1927 au 14 septembre 1947 : 1,50 Fr.  
Utilisation d'un timbre à 50 c et 1 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre en régime international en taxe réduite expédiée de Calmpthout (province d'Antwerpen) vers Voorhout (Pays-Bas), le 18 janvier 1936.  
Tarif d'une lettre pour les Pays-Bas du 1 mai 1927 au 14 septembre 1947 : 1,50 Fr.  
Utilisation d'un timbre à 10 c de la série « Cérès et Mercure »  
et deux timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*



Lettre en service international en taxe réduite expédiée de Knokke  
vers Arnhem (Pays-Bas), le 13 décembre 1935.

Tarif d'une lettre de 40,1 à 60 gr pour les Pays-Bas du 1 mai 1927 au 14 septembre 1947 :  
(1,50 + 2 x 90 c) soit 3,30 Fr.

Utilisation d'un timbre à 25, 70 c et 2,45 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a 10 c de trop.



Carte de visite (5 mots maximum) en régime international en taxe réduite expédiée d'Oostende  
vers Scheveningen (Pays-Bas), le 28 décembre 1935.

Tarif d'une carte de visite pour les Pays-Bas du 1 mai 1927 au 14 septembre 1947 : 35 c.  
Utilisation d'un timbre à 15 c de la série « Houyoux »  
et deux timbres de 10 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre recommandée en régime international en taxe réduite expédiée de Hasselt vers Den Haag (Pays-Bas), le 9 décembre 1935.

Tarif d'une lettre pour les Pays-Bas du 1 mai 1927 au 14 septembre 1947 : 1,50 Fr plus la taxe de recommandation de 1,75 Fr soit 3,25 Fr.

Utilisation d'un timbre de 50 c et un timbre de 1 et 1,75 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

Rayon limitrophe :

Lettre en régime international recommandée expédiée de Tongeren (Limbourg) vers Maastricht (Pays-Bas), le 19 décembre 1935.

Tarif d'une lettre rayon limitrophe (maximum de 30 km de part et d'autre de la frontière) pour les Pays-Bas du 1 février 1935 au 31 octobre 1938 : 70 c plus la taxe de recommandation de 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre à 10, 25, 35 et 1,75 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



## Les Belgolâtres



Lettre en service international en taxe réduite expédiée de Mouscron (alors en Flandre Occidentale, depuis en Hainaut) vers Rijswijk (Pays-Bas), le 21 février 1936.

Tarif d'une lettre pour les Pays-Bas du 1<sup>er</sup> mai 1927 au 14 septembre 1947 : 1,50 Fr plus la taxe aérienne de 50 c pour la période du 1<sup>er</sup> mai 1930 au 30 avril 1938.

Utilisation d'un timbre à 10c de la série « Cérès et Mercure » plus un 5 c de la série « Lion héraldique » ainsi qu'un timbre à 10, 25, 50 c et 1 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

## Italie



Carte postale en service international expédiée de Bruxelles 1 vers l'Italie le 3 janvier 1936.

Tarif de la carte postale en service international : 1 Fr plus la taxe de recommandation de 1,75 Fr et la taxe aérienne de 1 Fr mais aussi 30 c de poste restante, soit 4,05 Fr. Utilisation d'un timbre de 4 Fr de la série « Fokker F VII »

et un timbre de 10 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». La carte n'ayant pas été retirée est retournée à l'expéditeur.



Lettre en service international expédiée de Bruxelles  
vers Rome – Cité du Vatican (Italie), le 4 décembre 1935.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre de 5 c de la série « Cérès et Mercure » plus un timbre d'1 Fr « Léopold III »  
et un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid »..



Lettre en service  
international  
recommandée expédiée  
de Bruxelles vers Rome  
(Italie), le 30 décembre  
1935.

Tarif de la lettre en  
service international de  
20,1 à 40 gr : (1,75 + 1)  
soit 2,75 Fr plus la taxe  
de recommandation 1,75  
Fr, total 4,50 Fr.

Utilisation d'un timbre à  
35 c de la série « Cérès et  
Mercure » plus un timbre  
de 70 c « Léopold III » et  
un timbre de 1 et 2,45 Fr  
de la série « Deuil de la  
Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*



Lettre exprès en service international recommandée expédiée de Bruxelles vers Firenze (Italie), le 25 avril 1936

Tarif de la lettre en service international de 60,1 à 80 gr : (1,75 + 3) soit 4,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr et la taxe d'exprès 3,50 Fr, total 10 Fr.

Utilisation d'un timbre à 5,25 Fr de la série « Exprès »

plus un timbre de 35 c et 1 et 2,45 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il manque donc 90 c  
 Nous nous basons sur le « 61 » sous le timbre exprès, par contre si l'envoi pèse moins, entre 40,1 et 60 gr le tarif est de 9 Fr et dans ce cas il y a 10 c de trop.

**Irlande**

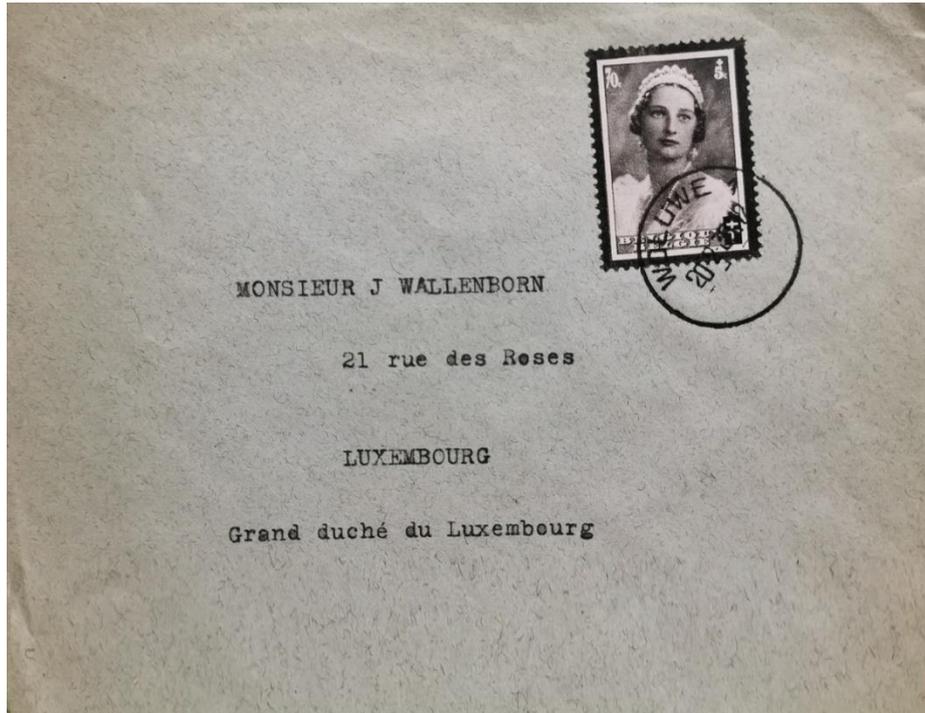


Lettre en service international expédiée de Bruxelles 1 vers Cork (Irlande), le 6 mars 1936.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre à 70 c et deux timbres à 50 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il manque 5 c.

**Luxembourg**



Lettre en tarif réduit de Woluwé 1 vers Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), le 20 février 1936.  
Tarif réduit de la lettre international pour le Grand-Duché de Luxembourg : 70 c  
Utilisation d'un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

Lettre recommandée en tarif réduit de Leuze (Hainaut) vers Esch sur Alzette (Grand-Duché du Luxembourg), le 6 janvier 1936.

Tarif réduit de la lettre pour le Grand-Duché de Luxembourg : 70 c plus la taxe de recommandation de 1,75 Fr soit au total 2,45 Fr.

Utilisation d'un timbre de 1,75 Fr de la série « Albert 1<sup>er</sup> Képi » plus un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».





Lettre recommandée en tarif réduit des Bruxelles 1  
vers Mondorf les Bains (Grand-Duché du Luxembourg), le 15 janvier 1936.

Tarif réduit de la lettre pour le Grand-Duché de Luxembourg de 50,1 à 100 gr : 70 + 70 c soit 1,40 Fr  
plus la taxe de recommandation de 1,75 Fr soit au total 3,15 Fr.

Utilisation d'un timbre à 10, 25, 35, 70 c et d'un timbre d'1,75 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

## Portugal



Carte illustrée en service international expédiée par avion de Bruxelles  
vers Lisbonne (Portugal), le 18 avril 1936.

Tarif de la carte illustrée en service international : 35 c plus la taxe de poste aérienne 1 Fr.

Utilisation d'un timbre d'1 Fr de la série « Fokker F.VII »  
plus un timbre de 35 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

Roumanie



Lettre en service international expédiée de Bruxelles 1 vers Braïla (Roumanie), le 13 novembre 1935.

Tarif de la lettre international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre à 1c de la série « Houyoux », de deux timbres à 2 c de la série « Lion héraldique surchargé » plus un timbre d'1 Fr de la série « Léopold III » et un timbre à 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

Suède



Lettre en service international expédiée d'Antwerpen 6 vers Halmstad (Suède), le 19 février 1936.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.

Utilisation de cinq timbres à 35 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

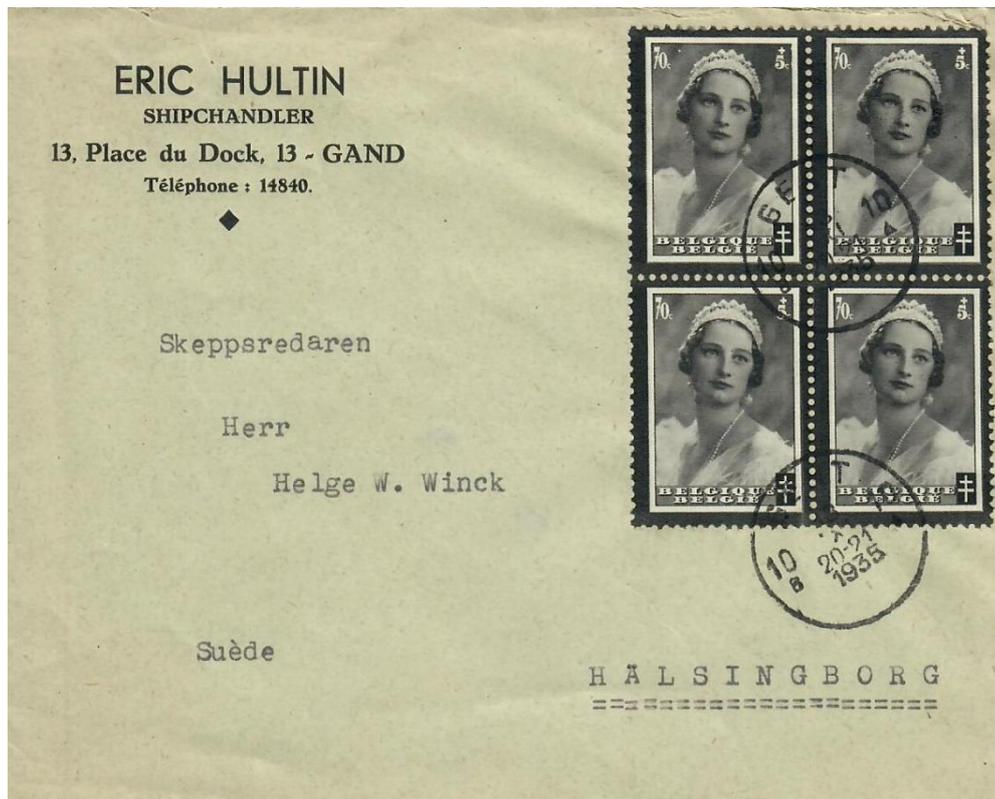
*Les Belgolâtres*



Lettre en service international expédiée de Bruxelles 9 vers Sölvesborg (Suède), le 28 janvier 1936.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre à 70 c de la série « Léopold III » plus deux timbres à 10 c de la série « Cérès et Mercure » ainsi qu'un timbre de 10 c et deux de 35 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il manque 5 c.



Lettre en service international expédiée de Gent 10 vers Hälsingborg (Suède), le 13 novembre 1935.

Tarif de la lettre en service international de 20,1 à 40 gr : 1,75 + 1 Fr = 2,75 Fr.

Utilisation d'un bloc de quatre timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a 5 c de trop.

Les Belgolâtres



Lettre en service international par avion expédiée de Bruxelles 9 vers Jonkoping (Suède), le 12 novembre 1935.

Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe aérienne de 1 Fr, total 2,75 Fr.  
Utilisation de quatre timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid » Il y a 5 c de trop.

Lettre en service international par avion expédiée de Bruxelles 1 vers Stockholm (Suède), le 15 décembre 1935.

Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe aérienne de 1 Fr, total 2,75 Fr.

Utilisation d'un timbre de 10 c et 1,75 Fr et deux timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid » Il y a 50 c de trop.



*Les Belgolâtres*



Lettre en service international par avion expédiée de Bruxelles 5 vers Göteborg (Suède), le 18 juin 1936.

Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe aérienne de 1 Fr, total 2,75 Fr.

Utilisation d'un timbre de 1,50 Fr de la série « Fokker F.VII » et d'un timbre de 25 c et trois de 50 c de la série « Deuil de la Reine Astrid » Il y a 50 c de trop.

Comme pour le pli précédent, l'ancien tarif aérien de 1,50 Fr a été appliqué alors qu'une modification a eu lieu le 1er janvier 1935.

Lettre recommandée en service international expédiée de Bruxelles 1 vers Skara (Suède), le 18 décembre 1935.

Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr et la taxe aérienne de 1 Fr, soit un total de 4,50 Fr.

Utilisation de la série des timbres « Deuil de la Reine Astrid » à l'exception du 70 c. Il y a donc 1,90 Fr de trop.





Lettre exprès en service international expédiée de Bruxelles Nord  
vers Stockholm (Suède), le 6 novembre 1935.

Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe d'express 3,50 Fr,  
soit un total de 5,25 Fr.

Utilisation d'un timbre de 35 c de la série « Cérès et Mercure » plus deux timbre d'1,75 Fr de la série  
« Albert 1<sup>er</sup> képi » et deux timbres de 70 c de la série des timbres « Deuil de la Reine Astrid ».

## Suisse



Carte postale illustrée en service international « toutes mentions » expédiée de Bruxelles 1  
vers Lucerne (Suisse), fin 1935.

Tarif de la carte postale en service international plus de 5 mots: 1,75 Fr  
Utilisation d'un timbre de 35 c de la série « Enfants Royaux »  
plus deux timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*



Enveloppe carte de visite en régime international expédiée de Bruxelles vers Thalwil (Suisse), le 2 janvier 1936.

Tarif de la carte de visite en régime international toute correspondance : 1,75 Fr

Utilisation d'un timbre de 35 c de la série « Cérès et Mercure »

plus un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il manque 70 c.



Lettre en service international expédiée de Bruxelles Quartier Léopold vers Schübelbach (Suisse), le 15 janvier 1936.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre à 25, 50 c et 1 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*



Lettre en service international expédiée de Bruxelles Nord vers Bale (Suisse), le 4 janvier 1936.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre à 25 c de la série « Cérès et Mercure » plus un timbre de 50 c de la série « Lion héraldique » et un timbre d'1 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid »



Carte postale en service international expédiée de Jette vers Fribourg (Suisse), le 2 janvier 1936.

Tarif de la carte postale en service international : 1 Fr

Utilisation de deux timbres de 25 c de la série « Cérès et Mercure » plus un timbre de 50 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*



Imprimé en service international expédié de Bruxelles 1 vers Glatbrugg (Suisse), le 16 décembre 1935.  
 Tarif de l'imprimé en service international jusqu'à 50 gr : 35 c  
 Utilisation d'un timbre de 10 et 25 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre recommandée en service international expédiée de Vaulx (Hainaut) vers Winterthur (Suisse), le 13 décembre 1935.

Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr soit un total de 3,50 Fr.

Utilisation de la série complète des timbres « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a donc 3,60 Fr de trop.

*Les Belgolâtres*



Bande d'un journal par avion, recommandé en service international expédié de Bruxelles 1 vers Lugano (Suisse), le 26 juillet 1936.

Tarif des journaux en service international jusqu'à 50 gr : 15 c plus la taxe de recommandation 1,75 Fr et la taxe de poste aérienne d'1 Fr, soit un total de 2,90 Fr.

Utilisation d'un timbre de 1 Fr de la série « Fokker F VII »  
et d'un timbre à 10, 25, 35, 50 et 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre recommandée en service international expédiée d'Antwerpen 15 vers Bern (Suisse), le 22 décembre 1935.

Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr soit un total de 3,50 Fr.

Utilisation d'un timbre de 25 c « Cérès et Mercure » plus trois timbres de 5 c de la série « Lion héraldique » et trois timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il manque donc 1 Fr.

*Les Belgolâtres*

Lettre recommandée en service international expédiée d'Ixelles 3 vers Zurich (Suisse), le 14 novembre 1935.

Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr soit 3,50 Fr.

Utilisation de cinq timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Lettre par avion en service international expédiée de Liège 3 vers Basel (Suisse), le 31 octobre 1935.  
 Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe aérienne de 0,50 Fr soit un total de 2,25 Fr.

Utilisation d'un timbre de 50 c « Lion héraldique » plus un timbre d'1 Fr « Léopold III », un timbre de 50 c « Fokker F VII », un timbre à 10 et 25 c de la série « Mercure et Cérès » et un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ». Il y a donc 80 c de trop.



Lettre en service international par avion expédiée d'Antwerpen vers Lucerne (Suisse), le 5 février 1936.

Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr plus 50 c de taxe aérienne.

Utilisation d'un timbre à 50 c de la série « Fokker F VII »  
plus un timbre de 1,75 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

## Tchécoslovaquie



Lettre en service international  
expédiée d'Assebroeck (Flandre  
Occidentale) vers Písek  
(République tchèque), le 11  
janvier 1936.

Tarif de la lettre en service  
international : 1,75 Fr.

Utilisation d'un timbre à 35 c de  
la série « Cérés et Mercure »  
plus deux timbres de 70 c de la  
série « Deuil de la Reine  
Astrid ».



Carte postale en service international expédiée de Gent 3 vers Ziskov (Tchécoslovaquie), le 24 avril 1936.

Tarif de la carte postale en service international : 1 Fr.

Utilisation d'un timbre de 5 et 25 c de la série « Lion héraldique » plus un timbre de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

Le postier a-t-il considéré que le timbre de 70 c avait déjà été utilisé ?

Il a taxé l'envoi et en Tchécoslovaquie le destinataire a payé la somme de 2,10 koruna.

## Yougoslavie



Lettre en service international recommandée expédiée de Bruxelles 1 vers Velès (Yougoslavie), le 5 décembre 1935.

Tarif de la lettre en service international de 20,1 à 40 gr : (1,75 + 1) 2,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr .

Utilisation de deux timbres à 1,75 Fr de la série « Albert 1<sup>er</sup> Képi » plus un timbre de 1 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

*Les Belgolâtres*



Lettre en service international recommandée expédiée de Bruxelles 1 vers Velès (Yougoslavie), le 27 février 1936

Tarif de la lettre en service international de 20,1 à 40 gr : (1,75 + 1) 2,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr .

Utilisation d'un timbre de 5 c de la série « Lion héraldique » et un timbre de 10 et 50 c plus un timbre de 2,45 Fr ainsi que deux timbres de 70 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

Lettre en service international par avion, recommandée expédiée de Kortrijk 1 (Flandre Occidentale) vers Zagreb (Yougoslavie), le 17 juillet 1936.

Tarif de la lettre en service international jusqu'à 20 gr : 1,75 Fr plus la taxe de recommandation 1,75 Fr et la taxe aérienne de 1 Fr soit 4,50 Fr

Utilisation d'un timbre de 10 c et deux timbres de 15 c de la série « Lion héraldique » plus un timbre de 4 Fr de la série « Fokker F VII » plus un timbre de 10 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



e.- OCEANIE



Lettre en service international expédiée de Gent 10  
vers Morrinsville (Région de Waikato en Nouvelle Zélande), le 19 avril 1936.  
Tarif de la lettre en service international : 1,75 Fr.  
Utilisation d'un timbre de 1,75 Fr de la série « Deuil de la Reine Astrid ».



Carte postale expédiée  
de Ieper (Flandre  
Occidentale) vers  
Timaru (Nouvelle-  
Zélande), le 4 aout  
1936.

Tarif de la carte postale  
international : 1 Fr.

Utilisation d'un timbre  
à 5 c de la série « Lion  
héraldique », plus un  
timbre de 20 c de la  
série « Cérés et  
Mercure »

et un timbre de 25 c et 50 c de la série « Deuil de la Reine Astrid ».

# Votre bimestriel gratuit de philatélie



Disponible en ligne et téléchargeable sur  
<https://blog.delcampe.net/magazine>